

Le budget de 1998 sous forme graphique

*Bâtir le Canada
pour le XXI^e siècle*

Économie forte
et
société solidaire

le 24 février 1998



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Dans la présente publication, les termes du genre masculin
utilisés pour désigner des personnes englobent
à la fois les femmes et les hommes.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (1998)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire
ces documents doit être adressée à Travaux publics
et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires du budget en s'adressant au :

Centre de distribution de Finances Canada
300, avenue Laurier ouest, Ottawa, K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

On peut se procurer des exemplaires du budget
dans les librairies participantes.

Également diffusé sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.fin.gc.ca/>

This document is also available in English.

N° de cat. : F1-23/1998-7F
ISBN 0-662-82671-X



Table des matières

Bâtir le Canada pour le XXI^e siècle -- Une économie forte et une société solidaire

Messages clés.....	5
Faits saillants du budget	
Initiatives stratégiques.....	6
Résumé des mesures.....	9
Évolution financière : principales réalisations.....	11
Évolution et perspectives économiques.....	21
Initiatives stratégiques :	
Bâtir une économie forte.....	39
Poursuivre une saine gestion économique et financière.....	41
Prolongement des objectifs de contrôle de l'inflation.....	45
La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances.....	46
Bâtir une société solidaire.....	51
Allègement fiscal pour les Canadiens.....	55
Tableaux récapitulatifs des mesures budgétaires.....	59
Perspectives financières : tableaux récapitulatifs.....	63
Situation financière de l'ensemble des administrations publiques.....	71
Comparaisons financières internationales.....	77

Une économie forte et une société solidaire

Messages clés

- Le gouvernement veut avant tout bâtir une économie forte et une société solidaire pour le XXI^e siècle. Ces deux objectifs sont complémentaires.

- Faits saillants du budget :
 - Un engagement à poursuivre une saine gestion économique et financière, sur la base d'un budget équilibré pendant trois exercices consécutifs et d'un plan de remboursement de la dette.

 - La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances, qui élargira l'accès aux connaissances, aux compétences et au savoir dont les Canadiens ont besoin pour obtenir les emplois qui leur permettront d'améliorer leur niveau de vie dans le XXI^e siècle.

 - Une nouvelle hausse de la Prestation fiscale canadienne pour enfants et de la déduction d'impôt pour frais de garde d'enfants, ainsi que d'autres mesures fiscales ciblées afin de promouvoir une économie forte et une société solidaire.

 - Les Canadiens, surtout ceux à revenu faible et moyen, profiteront d'allègements fiscaux de 7 milliards de dollars sur trois ans.

 - Quatre-vingts p. 100 des mesures de dépenses traduisent deux des principales priorités des Canadiens : l'accès aux connaissances et aux compétences, et l'aide accrue à l'éducation et aux soins de santé grâce au relèvement des transferts aux provinces.

Faits saillants du budget : initiatives stratégiques

Poursuivre une saine gestion économique et financière

- Le budget sera équilibré en 1997-1998, pour la première fois depuis 1969-1970.
- Le budget sera également équilibré en 1998-1999 et en 1999-2000; le budget n'avait pas été équilibré pendant trois exercices consécutifs depuis près de 50 ans. Par conséquent :
 - les excédents financiers se succéderont;
 - la dette fédérale contractée sur les marchés, la somme que le gouvernement a dû emprunter sur les marchés de capitaux, sera progressivement remboursée.
- La dette du Canada suivra une trajectoire descendante permanente grâce à une croissance soutenue de l'économie et à un plan de remboursement de la dette comprenant trois grands volets :
 - des plans financiers sur deux ans fondés sur des hypothèses de planification économique prudentes, comme par le passé; le plan en vigueur renferme un engagement d'équilibrer le budget en 1998-1999 et en 1999-2000;
 - l'inclusion, dans le plan financier de chaque année, d'une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars;
 - l'affectation du solde inutilisé de la réserve pour éventualités au remboursement de la dette publique.
- Le ratio de la dette au produit intérieur brut (PIB) devrait chuter à environ 63 p. 100 en 1999-2000, comparativement à près de 72 p. 100 en 1995-1996.
- Les dépenses de programmes continueront de diminuer en proportion de l'économie. Elles devraient tomber à 11,5 p. 100 du PIB en 1999-2000, leur plus bas niveau en 50 ans.

Prolongement des objectifs de contrôle de l'inflation

- Le gouvernement et la Banque du Canada ont convenu de proroger les objectifs existants en matière d'inflation, qui visent à maintenir cette dernière dans une fourchette de 1 à 3 p. 100, jusqu'à la fin de 2001.
- Le prolongement des objectifs d'inflation permettra au Canada de bénéficier de l'un des taux d'inflation les plus faibles au monde et de maintenir les taux d'intérêt à des niveaux peu élevés.

Faits saillants du budget : initiatives stratégiques

La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances

- Le présent budget poursuit dans la même veine que les précédents afin d'améliorer l'accès des Canadiens aux connaissances et aux compétences dont ils auront besoin pour bénéficier des perspectives d'emploi de demain. Il annonce la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances, conçue pour :
 - fournir chaque année à plus de 100 000 étudiants des bourses d'études du millénaire de 3 000 dollars en moyenne et de nouvelles subventions canadiennes pour études à environ 25 000 étudiants en difficulté financière, qui ont des enfants ou d'autres personnes à charge;
 - augmenter l'aide aux étudiants diplômés et à la recherche de pointe, en haussant les budgets des trois conseils subventionnaires;
 - aider les diplômés à mieux gérer le remboursement de leurs dettes d'études par la création d'un nouveau crédit d'impôt applicable aux paiements d'intérêt sur les prêts étudiants et par des améliorations du Programme canadien de prêts aux étudiants, de sorte qu'il vienne en aide aux débiteurs en difficulté financière;
 - aider les Canadiens à accroître leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle, en autorisant des retraits non imposables d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour l'éducation permanente et en élargissant le crédit d'impôt pour études et la déduction pour frais de garde d'enfants aux étudiants à temps partiel;
 - veiller à ce qu'il soit plus facile pour les familles d'épargner en vue des études supérieures de leurs enfants, en offrant une Subvention canadienne pour l'épargne-études, qui ajoute 20 p. 100 à la première tranche de 2 000 dollars de cotisations annuelles versées à des régimes enregistrés d'épargne-études pour les enfants d'au plus 18 ans;
 - appuyer l'emploi chez les jeunes : les crédits affectés aux jeunes à risque qui n'ont pas de formation académique ou professionnelle de base seront plus que doublés, et les employeurs qui embaucheront de jeunes Canadiens en 1999 et en 2000 bénéficieront d'un congé de cotisations à l'assurance-emploi;
 - hausser le budget du Rescol, du Programme d'accès communautaire et du Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) pour permettre à un plus grand nombre de collectivités et d'écoles de profiter des avantages de la technologie de l'information.

Faits saillants du budget : initiatives stratégiques

Bâtir une société solidaire

- Le présent budget prévoit :
 - le financement d'initiatives annoncées au cours de l'année écoulée, notamment la hausse des transferts aux provinces en matière de santé et de programmes sociaux, un nouveau partenariat avec les peuples autochtones, la mise en œuvre du traité sur les mines terrestres et une aide accrue pour les initiatives axées sur la culture canadienne;
 - un soutien aux familles grâce à la nouvelle bonification de la Prestation fiscale canadienne pour enfants;
 - une aide supplémentaire pour les familles assumant des frais de garde d'enfants;
 - une aide pour les particuliers s'occupant de proches déficients ou âgés;
 - de l'aide pour les travailleurs autonomes qui cotisent à un régime privé d'assurance-maladie et d'assurance-soins dentaires;
 - de l'aide pour les personnes handicapées;
 - de l'aide pour les collectivités et le secteur bénévole;
 - des mesures pour relever les défis environnementaux;
 - des ressources pour accroître la coopération internationale.

Allègement fiscal général pour les Canadiens

- Ce budget met en place un premier allègement fiscal général pour les Canadiens, à commencer par ceux qui en ont le plus besoin, les Canadiens à revenu faible et moyen.
 - Les Canadiens à faible revenu pourront gagner 500 dollars de plus en franchise d'impôt, avec le résultat que près de 400 000 Canadiens ne paieront plus d'impôt.
 - La surtaxe générale de 3 p. 100 sera éliminée pour près de 13 millions de contribuables dont le revenu est d'au plus 50 000 dollars environ, et réduite pour près d'un million de contribuables supplémentaires.

Faits saillants du budget : résumé des mesures

Initiatives stratégiques

Mesures fiscales et de dépenses lancées depuis le budget de 1997

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
(en millions de dollars)				
Impact financier des mesures fiscales et de dépenses dans le présent budget				
Stratégie canadienne pour l'égalité des chances	2 555	650	1 085	1 230
Bâtir une société solidaire	90	264	714	1 169
Allègement fiscal général pour les Canadiens		880	1 445	1 680
Mesures d'équité fiscale		-5	-25	30
Total partiel	2 645	1 789	3 219	4 109
Impact financier des mesures fiscales et de dépenses annoncées avant le budget				
Bâtir une société solidaire				
Hausse de paiements de transfert en vertu du TCSPS	200	900	1 500	1 500
Nouveaux partenariats avec les peuples autochtones	350	126	126	126
Autres	40	136	191	161
Total partiel	590	1 162	1 817	1 787
Allègement du fardeau fiscal des Canadiens (réduction du taux des cotisations d'assurance-emploi)				
Autres -- <i>Bâtir notre avenir ensemble</i>	235	465		
	3	85	85	83
Total partiel	828	1 712	1 902	1 870
Total	3 473	3 501	5 121	5 979

- Le coût des mesures fiscales et de dépenses proposées dans le budget totalise 2,6 milliards de dollars en 1997-1998, 1,8 milliard en 1998-1999, 3,2 milliards en 1999-2000 et 4,1 milliards en 2000-2001.
 - Les initiatives proposées dans le cadre de la *Stratégie canadienne pour l'égalité des chances* et de *Bâtir une société solidaire* comprennent des mesures annoncées au départ dans le cadre de *Bâtir notre avenir ensemble*, ainsi qu'un certain nombre de mesures fiscales concernant les dépenses.
- Le coût des autres initiatives lancées depuis le budget de 1997 totalise 828 millions de dollars en 1997-1998, 1,7 milliard en 1998-1999, 1,9 milliard en 1999-2000 et 1,9 milliard en 2000-2001.

Faits saillants du budget : résumé des mesures

Incidence cumulative des mesures fiscales et de dépenses

Mesures fiscales et de dépenses lancées depuis le budget de 1997

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	Total cumulatif
(en millions de dollars)					
Mesures de dépenses					
Stratégie canadienne pour l'égalité des chances					
Bourses d'études canadiennes du millénaire	2 500				2 500
Autres mesures	55	530	725	850	2 160
Bâtir une société solidaire					
Augmentation des transferts en espèces du TCSPS	200	900	1 500	1 500	4 100
Autres mesures	480	466	491	461	1 898
Autres -- <i>Bâtir notre avenir ensemble</i>	3	85	85	83	256
Total partiel	3 238	1 981	2 801	2 894	10 914
Allègements fiscaux ciblés et généraux					
Stratégie canadienne pour l'égalité des chances		120	360	380	860
Bâtir une société solidaire		130	610	1 065	1 805
Allègement fiscal général		880	1 445	1 680	4 005
Mesures d'équité fiscale		-5	-25	30	0
Mesures prises avant le budget	235	395	-70	-70	490
Total partiel	235	1 520	2 320	3 085	7 160
Total -- Mesures fiscales et de dépenses	3 473	3 501	5 121	5 979	18 074
Plan de remboursement de la dette :					
à concurrence de		3 000	3 000	3 000	9 000
(en supposant qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser la réserve pour éventualités)					

- Sur quatre ans (1997-1998 à 2000-2001), l'incidence financière nette des mesures fiscales et de dépenses prises depuis le budget de 1997 totalise 18,1 milliards de dollars.
 - De cette somme, 10,9 milliards de dollars sont consacrés aux mesures de dépenses. En outre, 80 p. 100 de l'ensemble de ces dernières traduisent deux des principales priorités des Canadiens : l'accès aux connaissances et aux compétences, et l'aide accrue à l'éducation et aux soins de santé grâce au relèvement des transferts aux provinces.
 - Les allègements fiscaux ciblés et généraux totalisent 7,2 milliards de dollars sur quatre ans, dont 7 milliards de dollars sont annoncés dans ce budget pour les trois prochaines années.
 - Selon le Plan de remboursement de la dette, la réserve pour éventualités, si elle demeure inutilisée, servira à rembourser la dette publique. Au cours de cette période, jusqu'à 9 milliards de dollars pourraient être affectés au remboursement de la dette.

*Évolution financière :
principales réalisations*

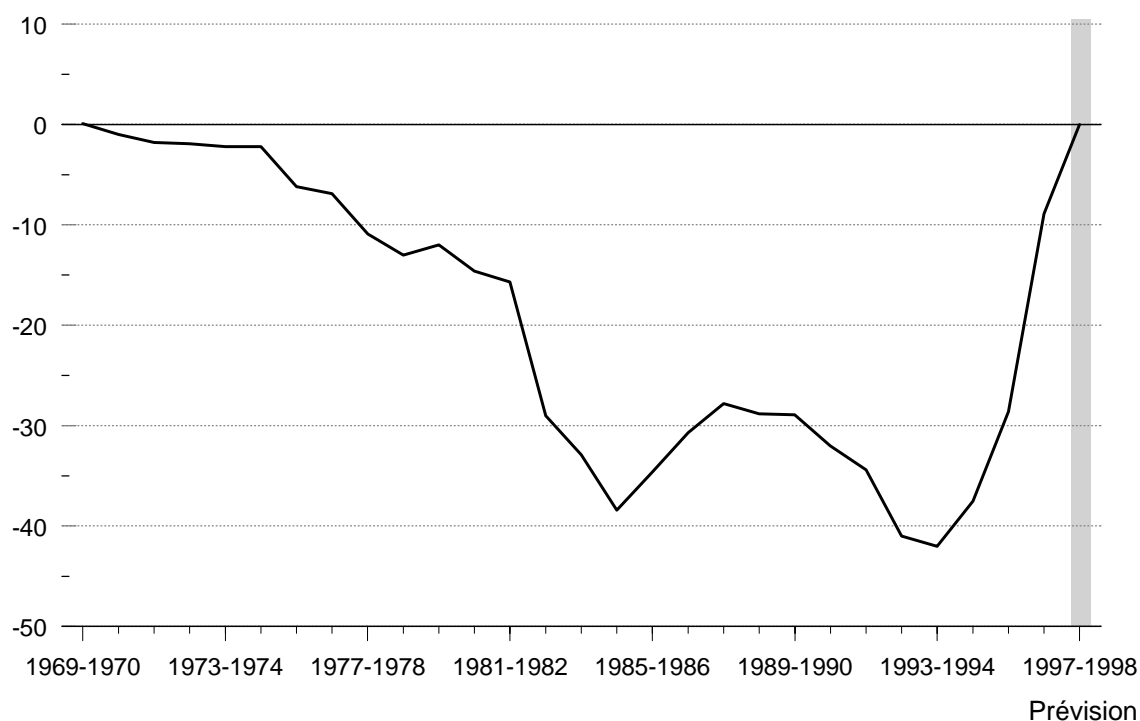
Évolution financière : principales réalisations

Le premier budget équilibré en près de 30 ans

Déficit (-) ou excédent (+) du gouvernement fédéral

selon les comptes publics

milliards de dollars



- Compte tenu des résultats financiers pour les neuf premiers mois de 1997-1998, de l'évolution prévue de la situation d'ici la fin de l'exercice et des mesures annoncées dans ce budget, le solde budgétaire sera équilibré dès le présent exercice.
 - Il s'agira du premier budget équilibré depuis 1969-1970.

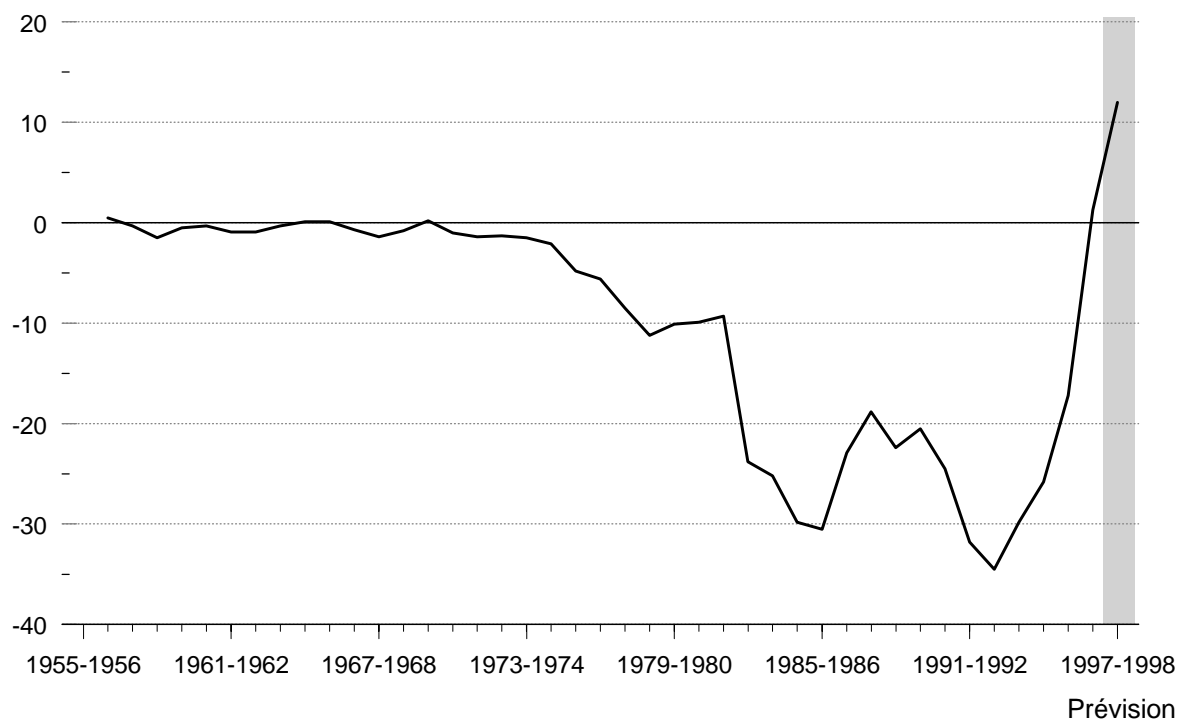
Évolution financière : principales réalisations

Succession d'excédents financiers

Besoins financiers (-) ou excédents (+) du gouvernement fédéral

selon les comptes publics

milliards de dollars



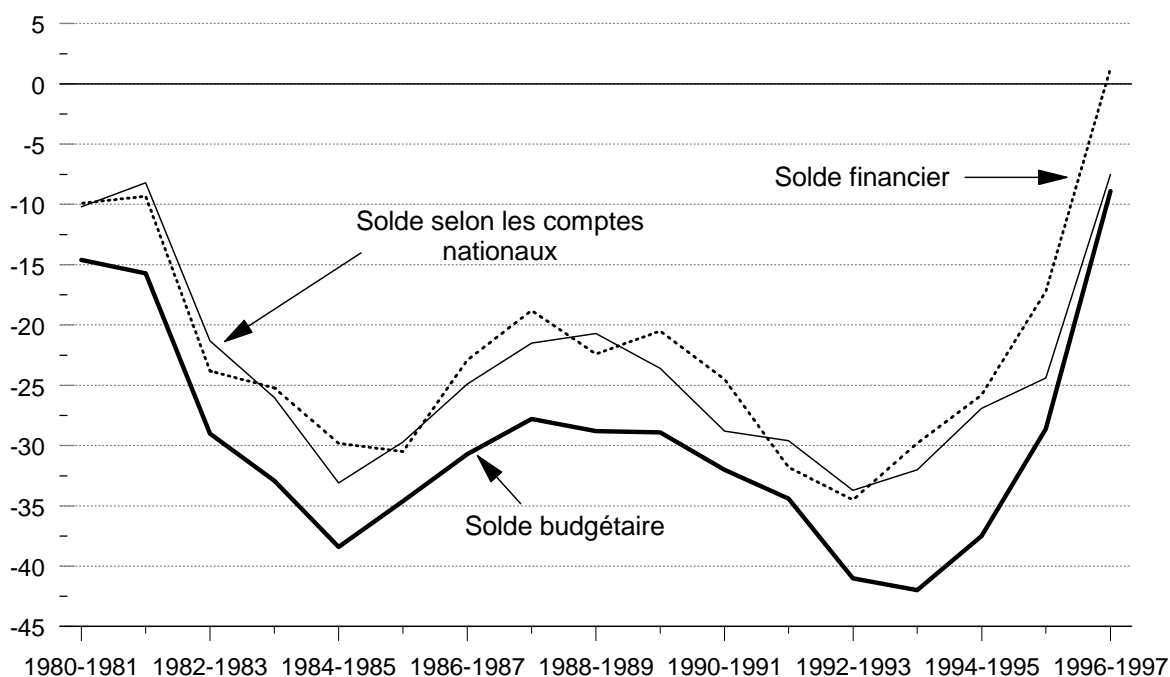
- Les besoins financiers du gouvernement fédéral ont été supprimés en 1996-1997.
- On prévoit un excédent financier d'environ 12 milliards de dollars en 1997-1998. Au cours des neuf premiers mois de 1997-1998, le gouvernement a remboursé 12,9 milliards de dollars au titre de la dette contractée sur les marchés.
- S'étant engagé à équilibrer le budget en 1997-1998 et au cours de chacun des deux exercices suivants, le gouvernement continuera de bénéficier d'une position financière nette excédentaire, ce qui lui permettra de rembourser régulièrement la dette contractée sur les marchés.
- Les besoins/excédents financiers sont généralement comparables aux mesures du solde budgétaire qu'utilisent d'autres grands pays industrialisés, dont les États-Unis. Dans cette perspective, le Canada est à l'heure actuelle le seul pays du G-7 dont le budget est équilibré, et, bien sûr, le seul à afficher un excédent budgétaire.

Évolution financière : principales réalisations

Mesures alternatives du solde budgétaire

Différentes mesures du solde budgétaire fédéral¹

milliards de dollars



¹ Une valeur positive dénote un excédent, tandis qu'une valeur négative dénote un déficit.

- Il existe une autre mesure du solde budgétaire : celui selon les comptes nationaux, tel que publié par Statistique Canada.
 - Cette mesure est plus souvent utilisée lors de comparaisons internationales puisque les conventions comptables sont identiques d'un pays à l'autre.
- Les trois mesures (le solde budgétaire selon les comptes publics, le solde financier et le solde budgétaire selon les comptes nationaux) fournissent des perspectives complémentaires sur la situation financière du gouvernement.
 - Bien que ces mesures diffèrent quant à leurs niveaux, leurs tendances générales sont similaires.

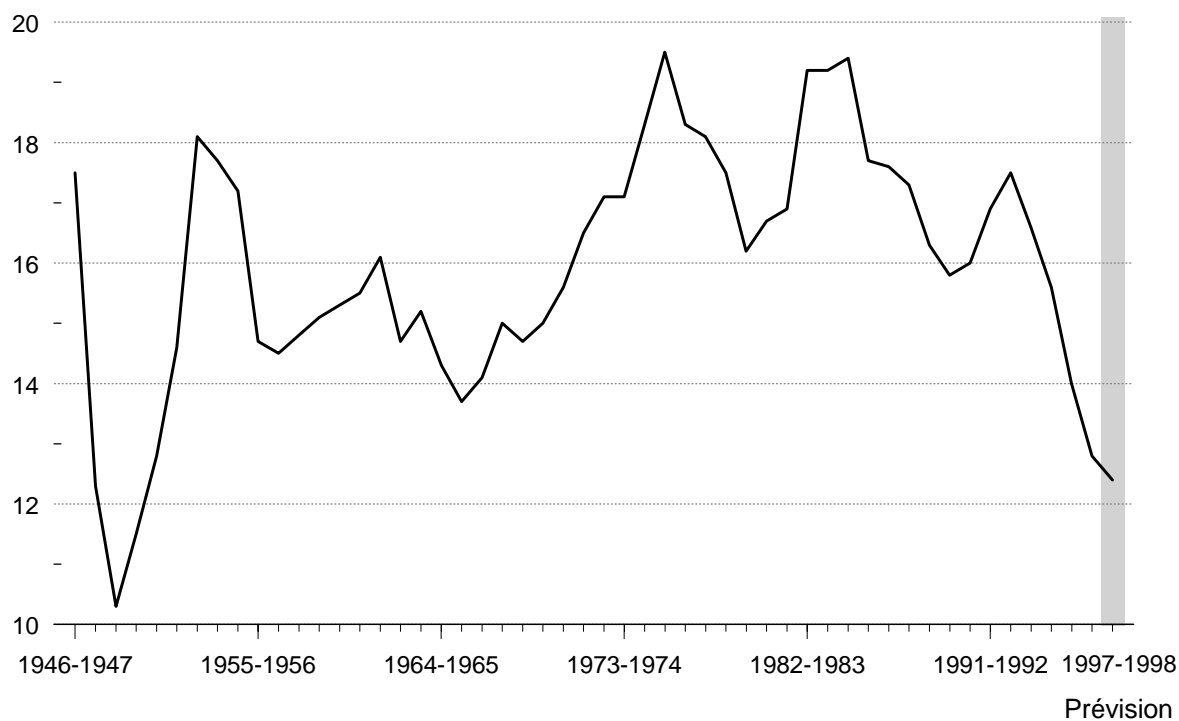
Évolution financière : principales réalisations

Baisse soutenue des dépenses de programmes

Dépenses de programmes du gouvernement fédéral

selon les comptes publics

pour cent du PIB



- Le ratio des dépenses de programmes au PIB devrait reculer à 12,4 p. 100 en 1997-1998, comparativement à 16,6 p. 100 en 1993-1994.

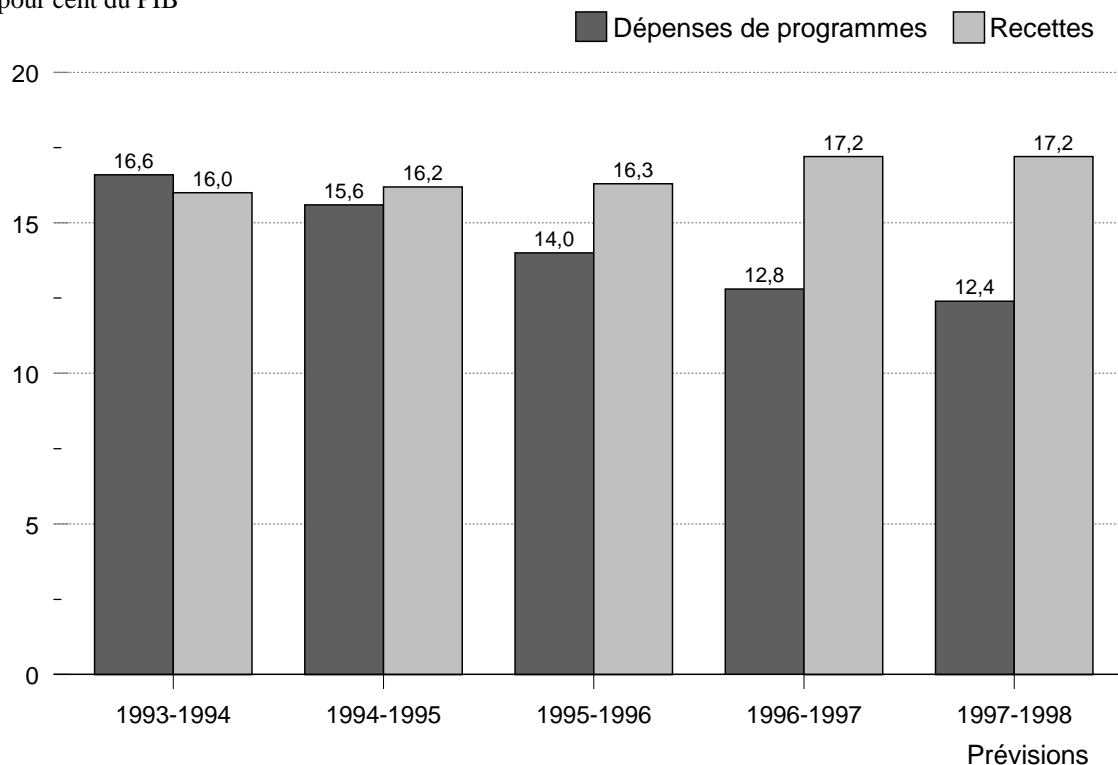
Évolution financière : principales réalisations

Réduction des dépenses de programmes -- la clé de l'élimination du déficit

Dépenses de programmes et recettes fédérales

selon les comptes publics

pour cent du PIB



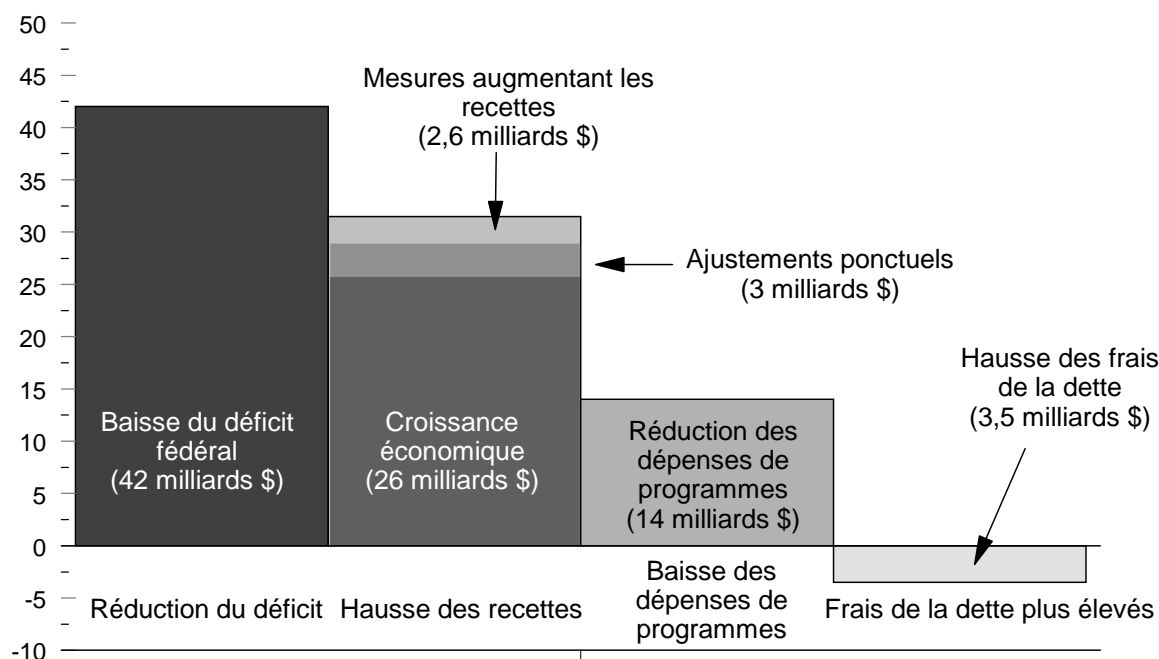
- Le budget étant équilibré en 1997-1998, le déficit, en proportion de l'économie, a diminué de 5,8 points de pourcentage depuis 1993-1994.
 - Les dépenses de programmes ont reculé de 4,2 points de pourcentage, largement sous l'effet des mesures de compression instaurées dans les budgets de 1994 et de 1995.
 - En revanche, les recettes budgétaires, exprimées en proportion du PIB, n'ont augmenté que de 1,2 point de pourcentage.

Évolution financière : principales réalisations

Décomposition de la baisse du déficit fédéral

Baisse du déficit fédéral

selon les comptes publics
milliards de dollars



Décomposition de la baisse du déficit fédéral entre 1993-1994 et 1997-1998

- Le déficit a chuté de 42 milliards de dollars entre 1993-1994 et 1997-1998.
- La diminution des dépenses de programmes intervient pour 14 milliards de dollars dans la diminution du déficit.
- Les recettes budgétaires ont augmenté d'environ 31,5 milliards de dollars. De cette somme :
 - près de 26 milliards sont attribuables à des facteurs économiques, dont près de 85 p. 100 à la croissance de l'économie. Les quelque 15 p. 100 qui restent découlent de l'interaction entre le régime fiscal et la progression des revenus;
 - un peu plus de 3 milliards de dollars sont imputables à des facteurs ponctuels;
 - à peine 2,6 milliards de dollars traduisent l'effet net des mesures d'augmentation des recettes instaurées depuis 1993.
- Ces résultats positifs ont été quelque peu tempérés par une légère hausse des frais de la dette publique.

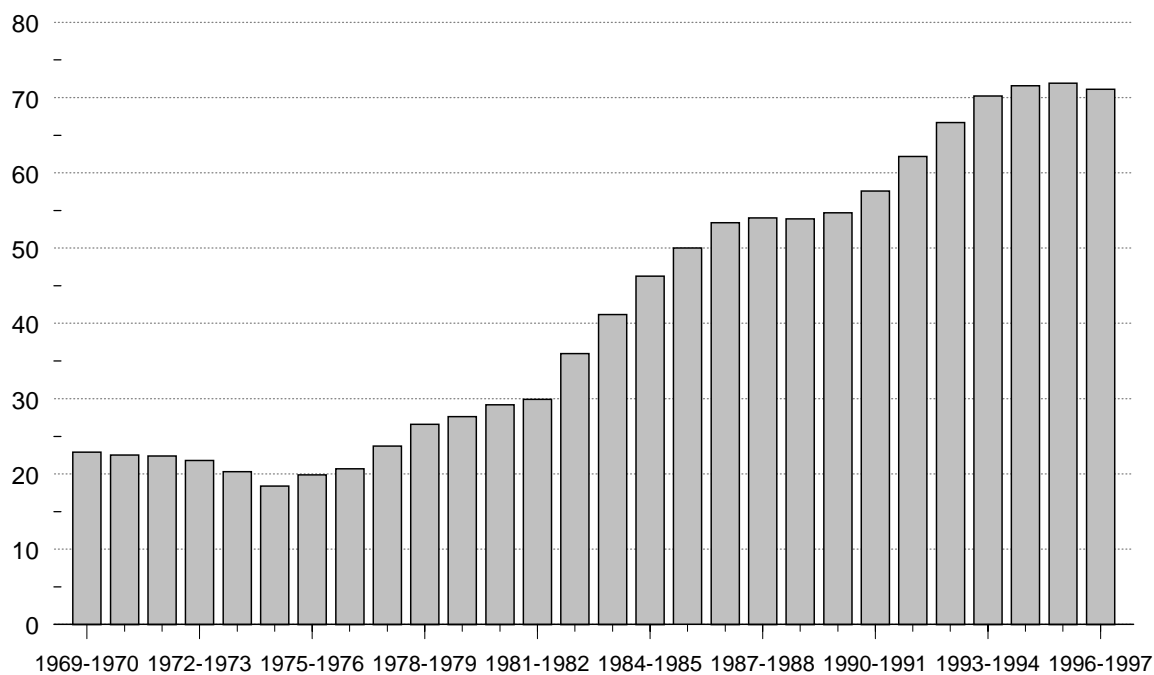
Évolution financière : principales réalisations

Le premier recul sensible du ratio de la dette au PIB depuis 1974-1975

Dette nette du gouvernement fédéral

selon les comptes publics

pour cent du PIB



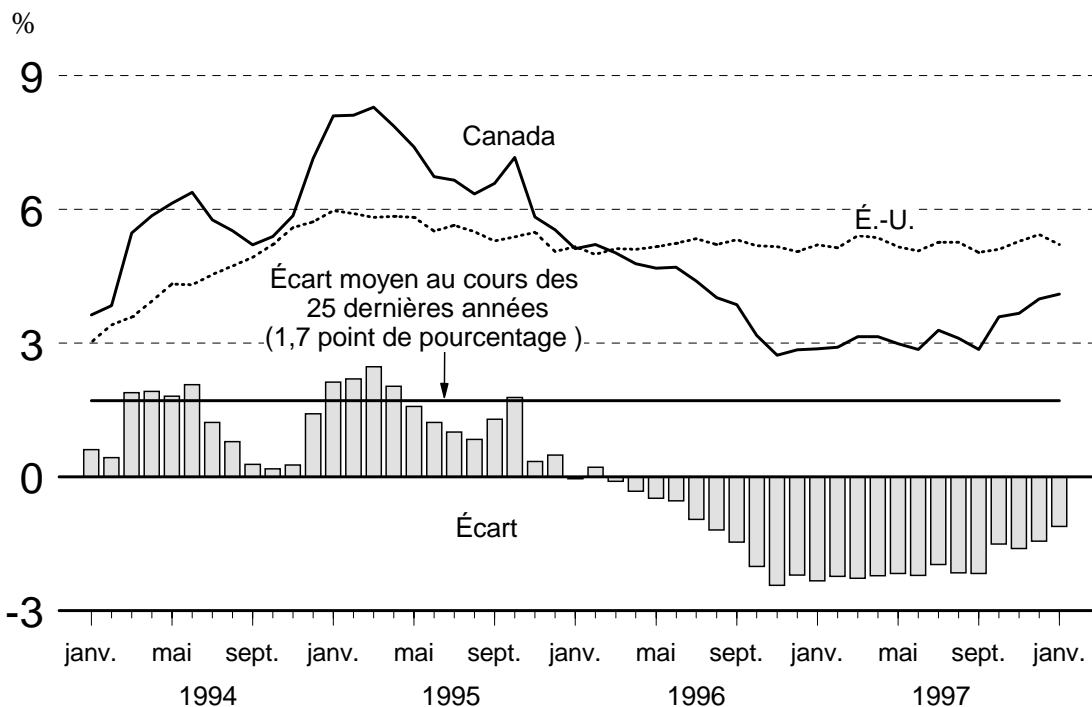
- En 1996-1997, le ratio de la dette au PIB est tombé à 71,1 p. 100; il s'agit du premier recul sensible depuis 1974-1975.

*Évolution et perspectives
économiques*

Évolution et perspectives économiques

Les taux d'intérêt à court terme demeurent bas

Taux des bons du Trésor à trois mois, Canada et États-Unis

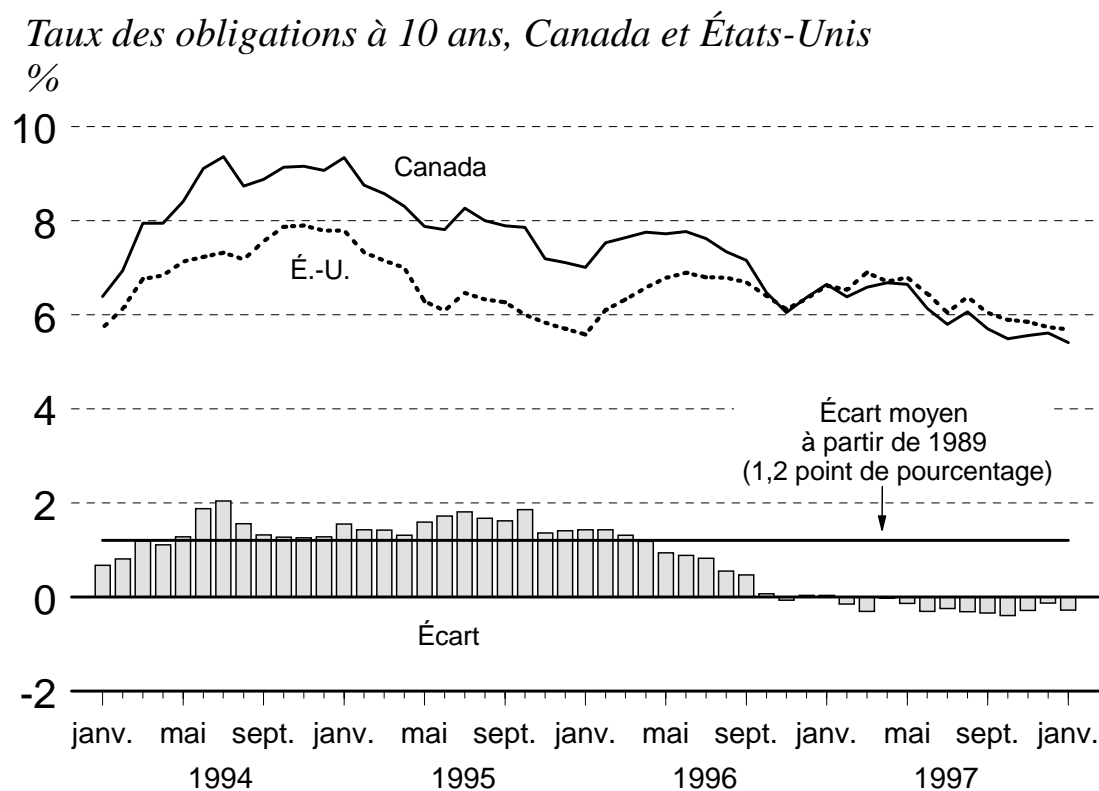


É.-U., bons du Trésor à trois mois, rendement effectif.

- Les mesures fermes de redressement adoptées par les administrations fédérale et provinciales ont permis aux taux d'intérêt de baisser sensiblement.
- Malgré les hausses récentes, les taux d'intérêt à court terme demeurent à plus de 3,5 points de pourcentage sous leurs niveaux du début de 1995.
- Les taux d'intérêt à court terme ont généralement été plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. En fait, dans les 25 dernières années, l'écart entre les taux des bons du Trésor à trois mois au Canada et aux États-Unis a été d'environ 1,7 point de pourcentage en moyenne. Cependant, depuis le début de 1996, les taux à court terme au Canada sont plus bas que ceux des É.-U. et l'écart a même été de deux points de pourcentage pendant la majeure partie de 1997. Les taux au Canada demeurent tout de même environ 0,7 point de pourcentage sous le niveau de ceux des États-Unis.

Évolution et perspectives économiques

Les taux d'intérêt à long terme continuent de baisser



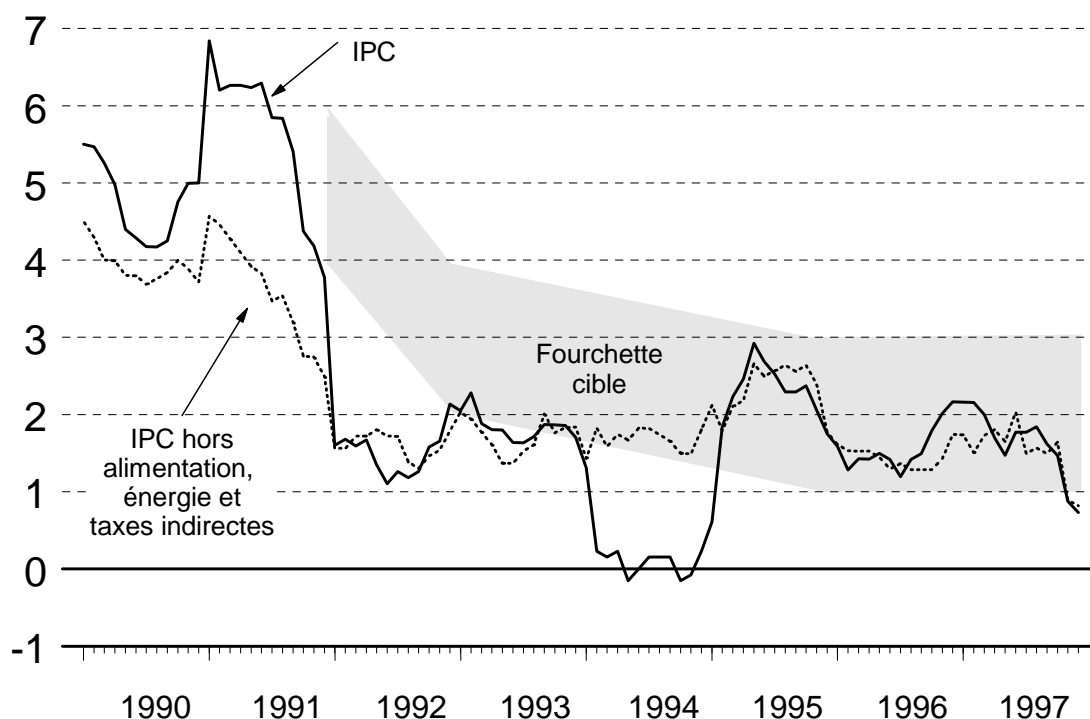
- Malgré la crise qui secoue les marchés financiers mondiaux, les taux d'intérêt à long terme ont continué de baisser au Canada. Ils ont chuté de plus de quatre points de pourcentage depuis le début de 1995.
- Les taux d'intérêt à long terme au Canada sont environ au tiers de ce qu'ils étaient au début des années 1980 et à leurs plus bas niveaux depuis environ 30 ans.
- Les taux à long terme ont aussi été généralement plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. Depuis le début des années 1990, les taux des obligations à 10 ans au Canada sont demeurés environ 1,2 point de pourcentage au-dessus de ceux des États-Unis en moyenne.
- Les taux à long terme au Canada sont maintenant inférieurs aux taux à long terme en vigueur aux États-Unis.

Évolution et perspectives économiques

L'inflation continue d'être maîtrisée

Inflation de l'IPC

% - d'une année sur l'autre



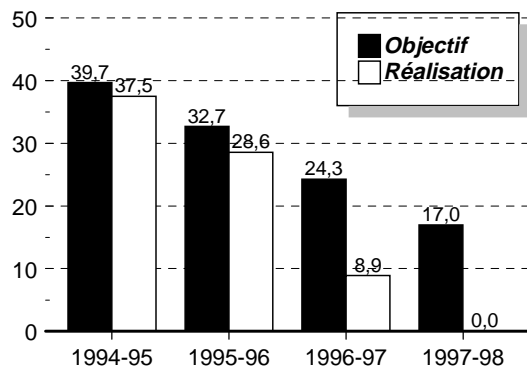
- La volonté de maintenir l'inflation à un bas niveau au Canada a été affirmée et amplement démontrée.
- À la fin de 1993, le gouvernement a prolongé les cibles de maîtrise de l'inflation en fixant une fourchette de variation de 1 à 3 p. 100 jusqu'à la fin de 1998.
- L'inflation a été inférieure à 2 p. 100 en moyenne au cours des quatre dernières années - ce qui représente le plus bas niveau durable observé depuis les années 1960 et un taux bien inférieur à celui des États-Unis.

Évolution et perspectives économiques

Les conditions économiques récentes indiquent un cercle vertueux de progrès financiers, de baisse des taux d'intérêt et de hausse de la confiance ...

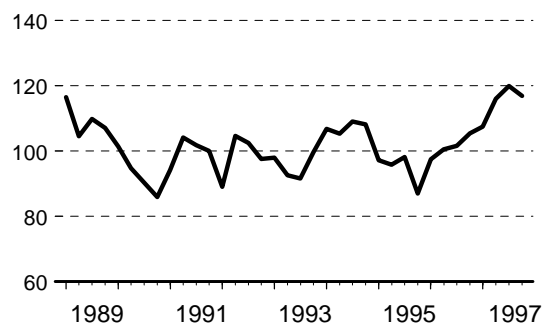
Objectifs fixés en matière de déficit et réalisations selon les comptes publics

milliards \$



Confiance des consommateurs

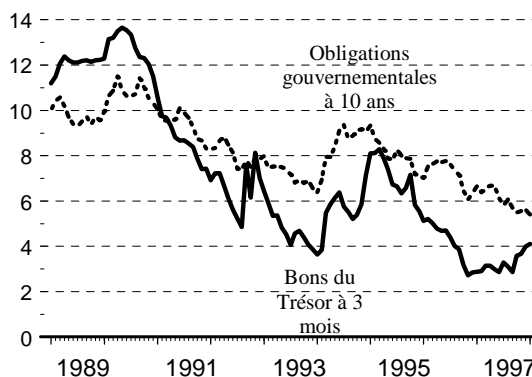
indice, moyenne de 1991 = 100



Source: Conference Board du Canada.

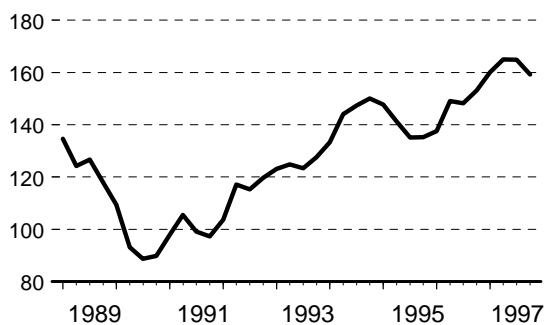
Taux d'intérêt

%



Confiance des entreprises

indice, moyenne de 1991 = 100



Source: Conference Board du Canada.

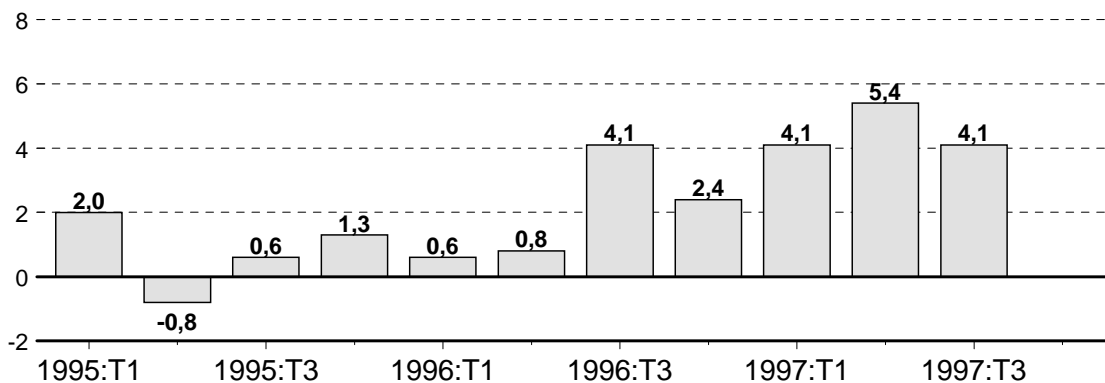
- Les objectifs de réduction du déficit ont été dépassés à chaque exercice depuis 1994-95.
- La réduction marquée des déficits financiers de tous les paliers de gouvernement a contribué à faire baisser les taux d'intérêt et à rétablir la confiance des consommateurs et des entreprises.

Évolution et perspectives économiques

... et la croissance du PIB et celle de l'emploi se sont raffermies

Croissance du PIB réel

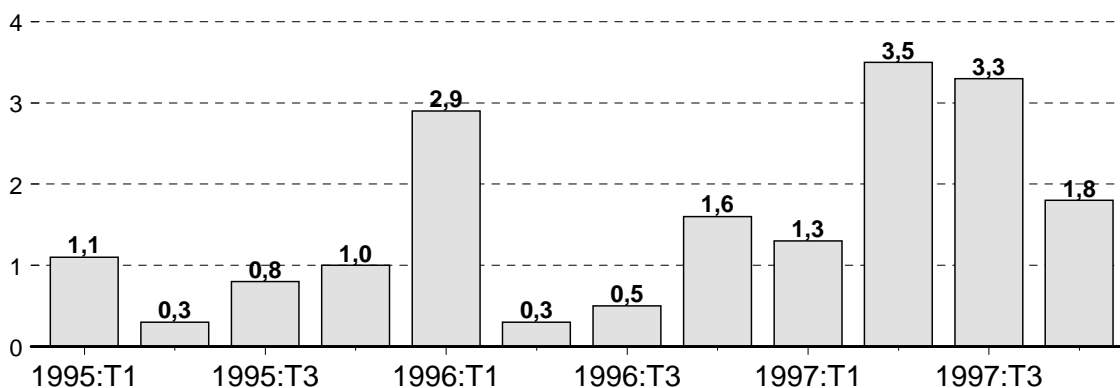
% - d'un trimestre sur l'autre en taux annuels



- La croissance de la production a commencé à se raffermir dans la deuxième moitié de 1996 et elle a augmenté depuis à un taux moyen de croissance annuelle de 4 p. 100.

Croissance de l'emploi

% - d'un trimestre sur l'autre en taux annuels

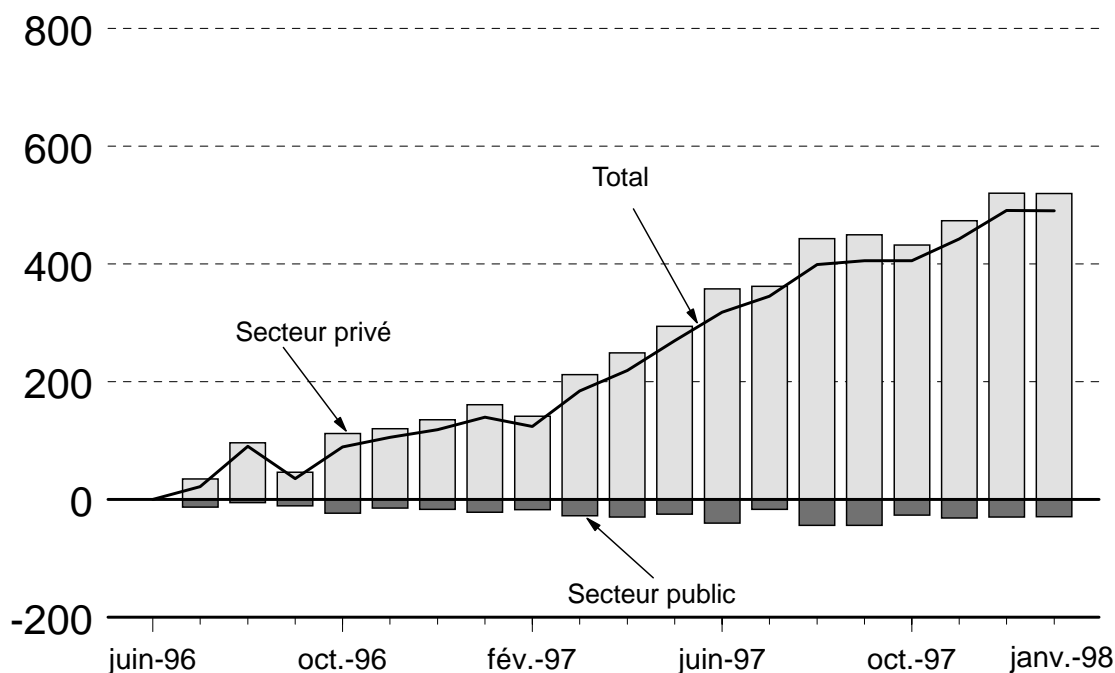


- La croissance de l'emploi s'est également raffermie, près de 372 000 emplois ayant été créés en 1997 seulement, tous à temps plein. Cela porte à plus d'un million le nombre d'emplois créés au sein de l'économie canadienne dans les quatre dernières années.

Évolution et perspectives économiques

Le secteur privé crée des emplois

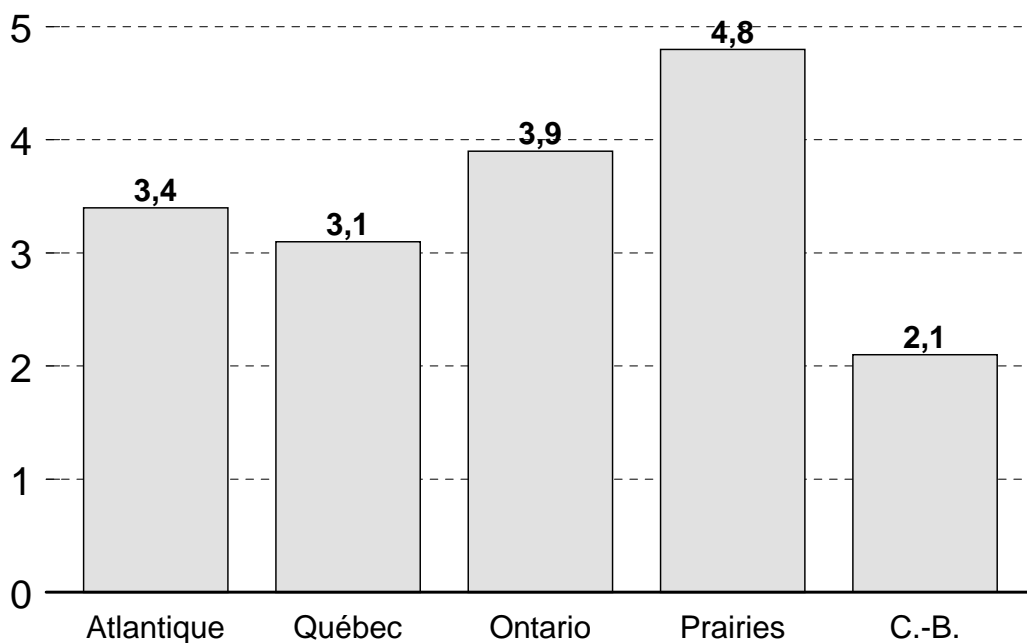
Croissance cumulative de l'emploi depuis juin 1996, par secteur
milliers



- Depuis que la croissance s'est raffermie au milieu de 1996, le secteur privé a créé un très grand nombre d'emplois.
- Les compressions dans le secteur public ont coûté des emplois, mais ce mouvement de repli a ralenti en 1997. Dans la dernière année, pour chaque emploi perdu dans le secteur public, environ 45 emplois ont été créés dans le secteur privé.
- En janvier 1998, malgré la tempête de pluie verglaçante qui a causé des mises à pied importantes mais temporaires au Québec, la situation globale de l'emploi est demeurée inchangée.
- La forte création d'emplois a ramené le taux de chômage sous la barre des 9 p. 100 pour la première fois depuis la fin de 1990.

Toutes les régions profitent de la création de nouveaux emplois

*Croissance cumulative de l'emploi, par région:
juin 1996 à décembre 1997*
%



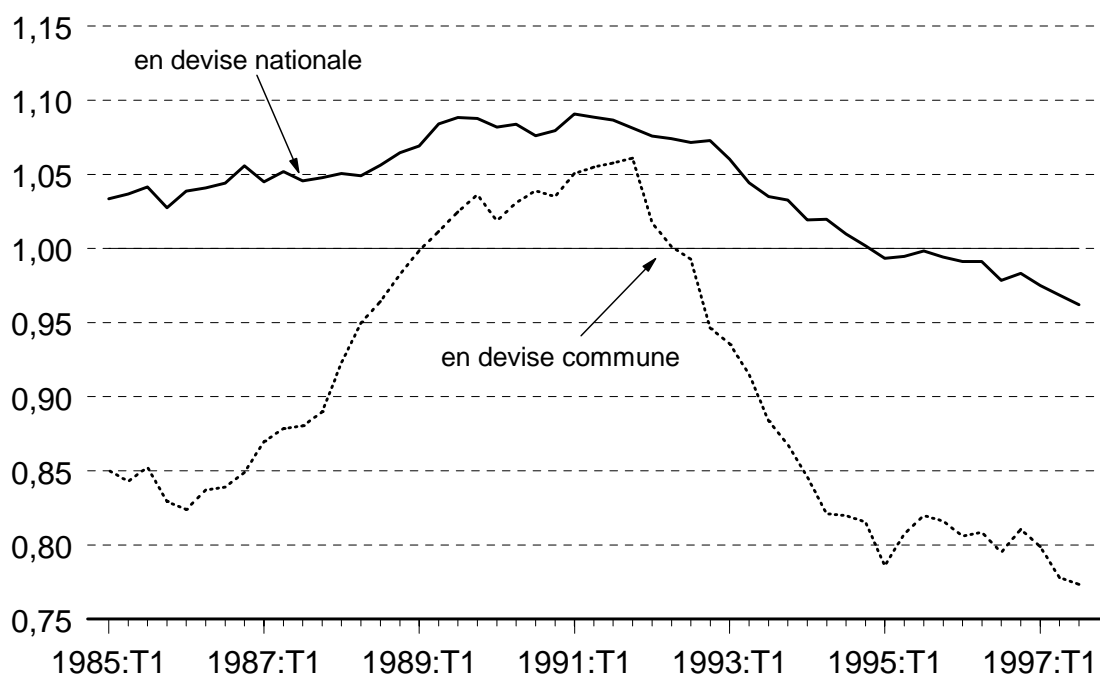
- Les bienfaits de la croissance de l'emploi sont ressentis partout au pays. L'emploi a augmenté dans toutes les régions dans les 18 derniers mois.
- De plus, en 1997, la région de l'Atlantique et le Québec ont connu un fort taux de création d'emplois et une baisse notable de leur taux de chômage.
- En Colombie-Britannique, où la croissance de l'emploi se maintient à un niveau élevé depuis le début des années 1990, la récente crise en Asie a eu des effets négatifs à ce chapitre.

Évolution et perspectives économiques

Le Canada est très compétitif

*Comparaison Canada-É.-U. des coûts unitaires de la main-d'oeuvre
(ensemble de l'économie)*

indice, 1978:T1 = 1,0

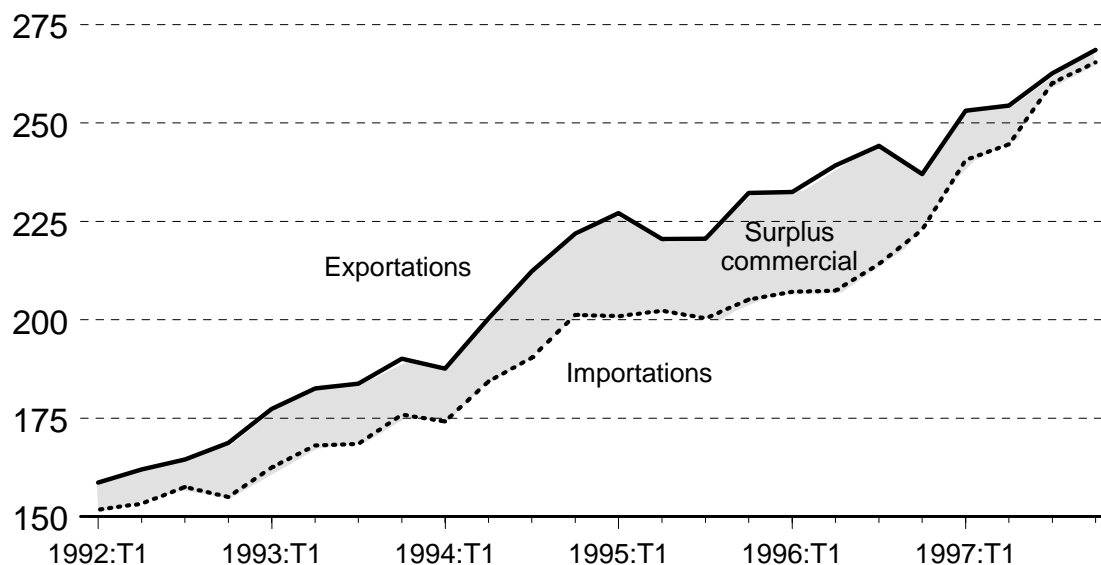


- Le Canada est plus compétitif, et sa maîtrise de l'inflation vient renforcer cette position.
- Dans l'ensemble de l'économie, les coûts unitaires de la main-d'œuvre au pays ont augmenté d'environ 5 p. 100 en tout depuis 1990, contre une hausse d'environ 17 p. 100 aux États-Unis, d'où une amélioration relative de plus de 12 p. 100 quand le calcul est fait en monnaie nationale.
- La dépréciation du dollar canadien depuis le début des années 1990 a amélioré encore plus la compétitivité du Canada par rapport aux États-Unis.
- Les succès obtenus dans la lutte contre l'inflation aideront les exportateurs à maintenir les gains réalisés au cours des dernières années.

Toutefois, la forte croissance de la demande intérieure stimule les importations

Les exportations réelles de biens augmentent au pays, mais les importations grimpent en flèche

milliards \$ 1992



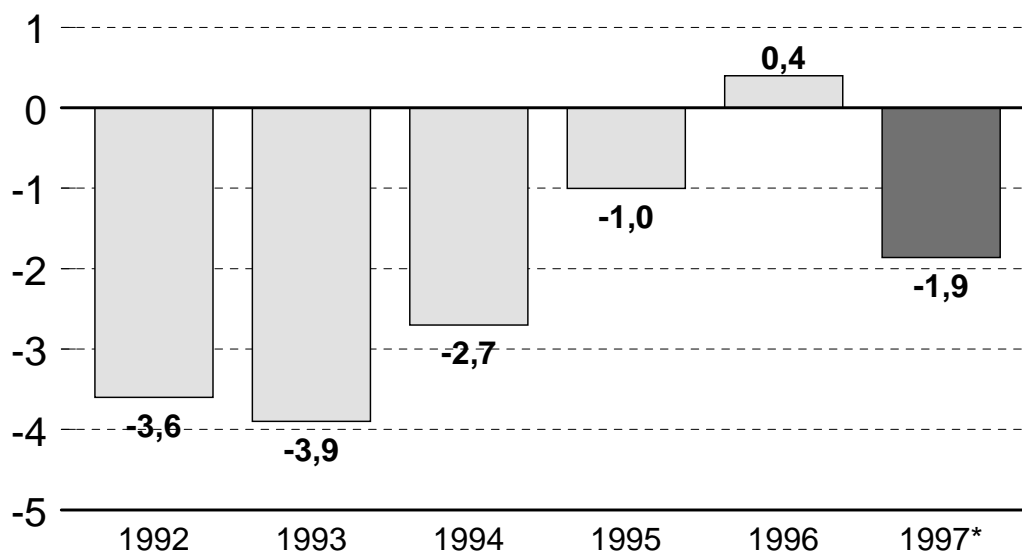
- La grande compétitivité du Canada a contribué à soutenir une forte croissance des exportations réelles de biens.
- Cependant, la forte demande intérieure, surtout pour des produits achetés en majeure partie à l'étranger, a entraîné une hausse encore plus forte des importations de biens.
 - Les taux de croissance de la demande des consommateurs pour des biens durables et de la demande des entreprises pour des machines et du matériel ont été très élevés. De plus, les entreprises ont reconstitué leurs stocks.
 - La forte croissance des exportations a stimulé les importations d'intrants intermédiaires qui servent à produire des articles d'exportation. La production automobile en est un bon exemple.
- La balance commerciale s'est donc resserrée sensiblement dans les récents trimestres.

Évolution et perspectives économiques

La balance courante redevient déficitaire, la balance commerciale s'étant resserrée sous l'effet de la forte demande intérieure

Balance courante en proportion du PIB

%



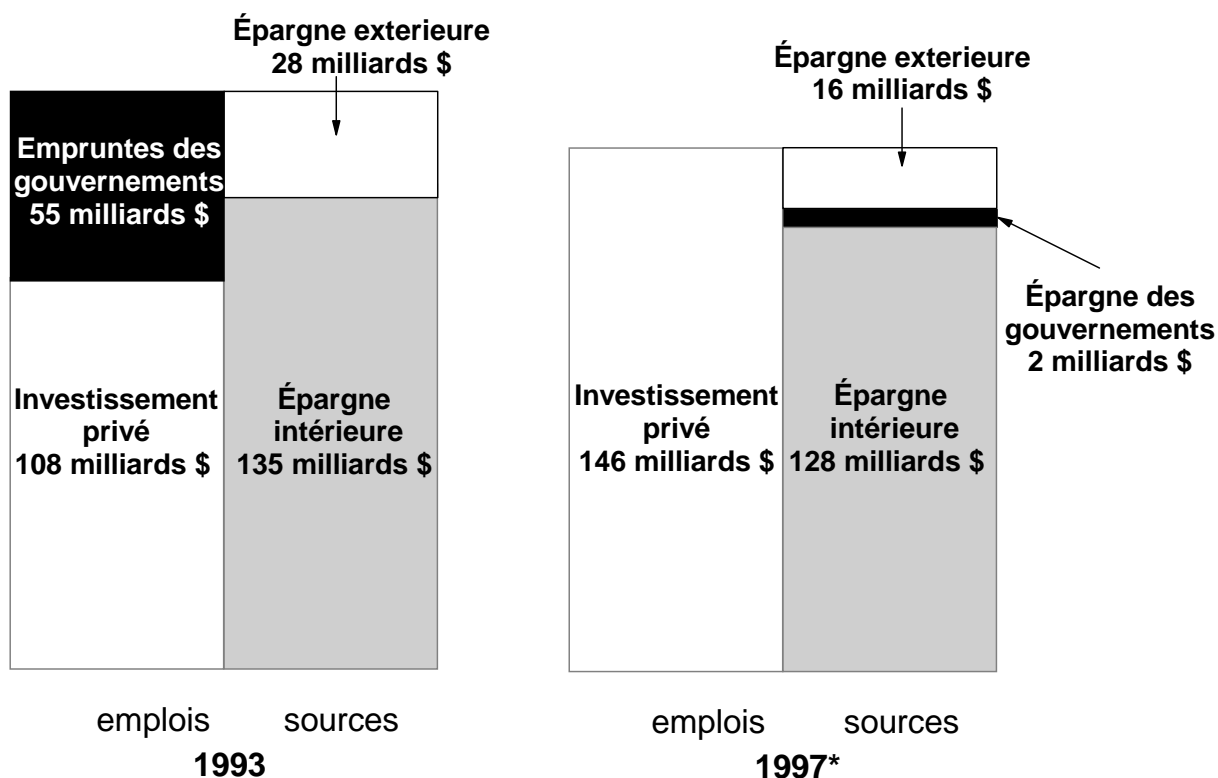
**Pour 1997, on suppose que les résultats du quatrième trimestre seront égaux à ceux du troisième.*

- Par suite de la baisse du surplus commercial, la balance courante est redevenue déficitaire, après avoir affiché un excédent en 1996.
- Cependant, le déficit en proportion du PIB nominal est passablement moins élevé que ceux de 1986 à 1993, période pendant laquelle le Canada a aligné huit déficits annuels consécutifs de la balance courante, d'au moins 3 p. 100 du PIB.

Évolution et perspectives économiques

L'emprunt à l'étranger finance une vague d'investissement

Sources et emploi de l'épargne: 1993 et 1997

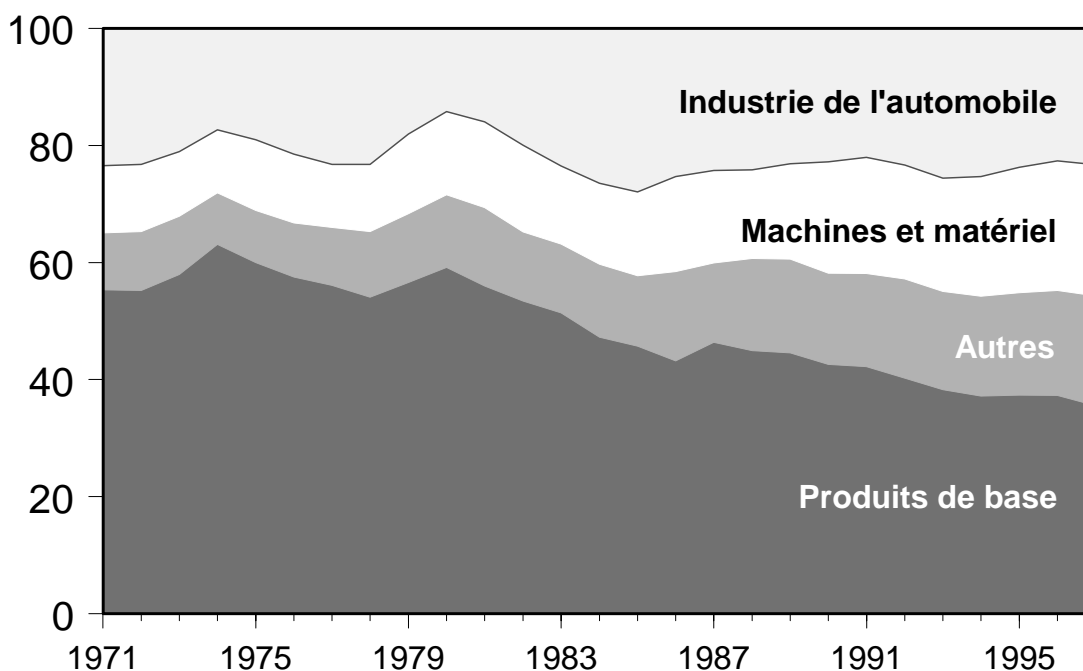


- L'actuel déficit de la balance courante est d'une nature différente de celui de 1993.
 - En 1993, les emprunts massifs des gouvernements absorbaient une très forte proportion de l'épargne intérieure disponible, si bien que le Canada devait recourir dans une large mesure aux emprunts à l'étranger.
 - L'endettement extérieur du Canada et ses paiements d'intérêt à l'étranger atteignaient des niveaux records.
 - En 1997, les emprunts nets à tous les paliers de gouvernement ont été éliminés et les gouvernements sont devenus des épargnants nets (selon les comptes nationaux).
 - Les récents emprunts du Canada à l'étranger, comme l'indique le déficit de la balance courante, reflètent la forte demande d'investissement, et non les emprunts gouvernementaux.
-

Le Canada est moins vulnérable qu'auparavant à la baisse du prix des produits de base

Exportations de biens par catégorie

%

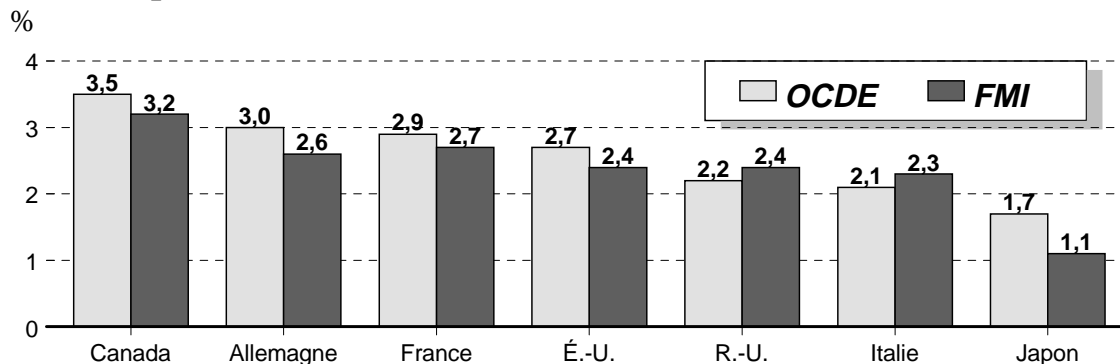


- Le Canada a été touché par les récentes baisses des prix des produits de base sur les marchés mondiaux. Cependant, on sous-estime souvent la mesure dans laquelle les exportations canadiennes sont dorénavant tournées vers les produits à valeur ajoutée. La part des produits de base dans les exportations canadiennes a chuté, pour passer d'environ 60 p. 100 en 1980 à environ 35 p. 100 en 1997. La part combinée des exportations de machines et de matériel et de produits de l'automobile a été portée de 28 p. 100 en 1980 à 46 p. 100 en 1997.
- La crise en Asie du Sud-Est a fait couler beaucoup d'encre, mais l'ensemble de la région représentait moins de 8 p. 100 du total des exportations de biens en 1997, soit moins de 3 p. 100 du PIB nominal.

Évolution et perspectives économiques

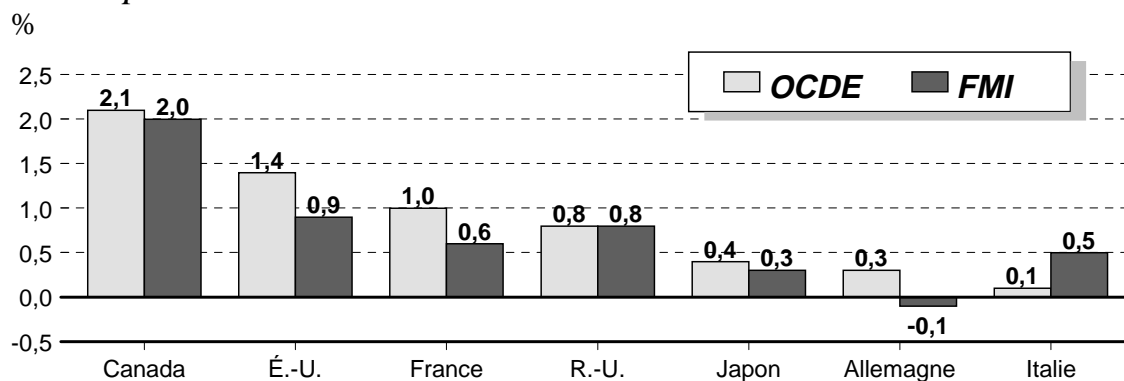
Le Canada en tête du G-7 en 1998 pour la croissance de l'emploi et de la production

Prévisions de l'OCDE et du FMI pour la croissance économique réelle en 1998



Perspectives économiques de l'OCDE et Perspectives de l'économie mondiale du FMI, rapport provisoire, décembre 1997.

Prévisions de l'OCDE et du FMI pour la croissance de l'emploi en 1998



Perspectives économiques de l'OCDE et Perspectives de l'économie mondiale du FMI, rapport provisoire, décembre 1997.

- Dans leurs prévisions les plus récentes, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Fonds monétaire international (FMI) prédisent que le Canada viendra en tête des pays du G-7 pour ce qui est de la croissance économique en 1998.
- De plus, c'est le Canada qui devrait enregistrer la plus forte progression de l'emploi, et de loin, parmi les pays du G-7 en 1998.

Évolution et perspectives économiques

Prévisions du secteur privé pour 1998 et 1999*

On s'entend pour prévoir que les taux d'intérêt demeureront faibles en 1998.

- Le consensus des prévisionnistes est que le taux moyen des bons du Trésor à trois mois s'établira à 4,6 p. 100 en 1998 et en 1999.
- Le rendement moyen des obligations à 10 ans du gouvernement canadien devrait rester, en 1998 et 1999, semblable à celui de 1997.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à une forte croissance en 1998 et en 1999.

- La croissance devrait se situer à un niveau de 3,5 p. 100 en 1998 et de 2,9 p. 100 en 1999.
- La croissance de la demande devrait provenir en grande partie de la demande intérieure.

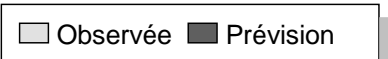
On prévoit aussi une amélioration sur le marché du travail.

- L'emploi devrait progresser de 2,3 p. 100 en 1998 et de 2,1 p. 100 en 1999.
- Le secteur privé prévoit un taux de chômage moyen de 8,6 p. 100 en 1998 et de 8,2 p. 100 en 1999.

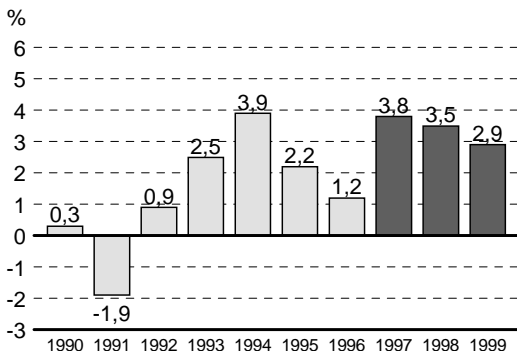
* Les réponses aux sondages ont été reçues entre la fin de décembre 1997 et la mi-janvier 1998.

Évolution et perspectives économiques

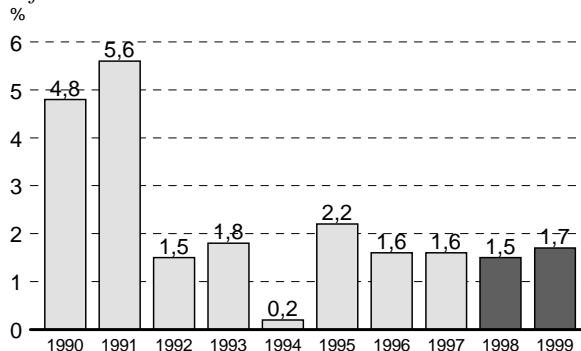
Prévisions du secteur privé pour 1998 et 1999



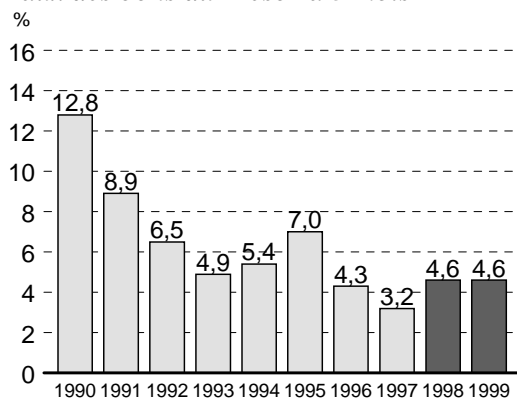
Croissance du PIB réel



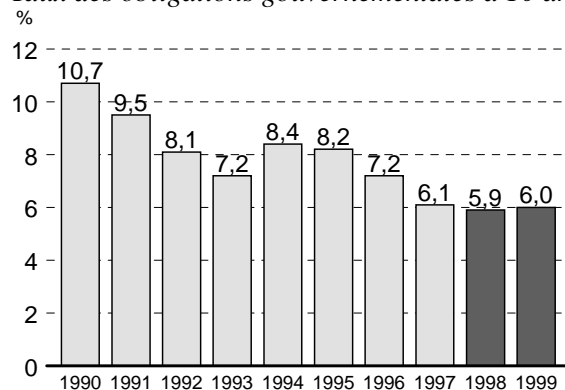
Inflation de l'IPC



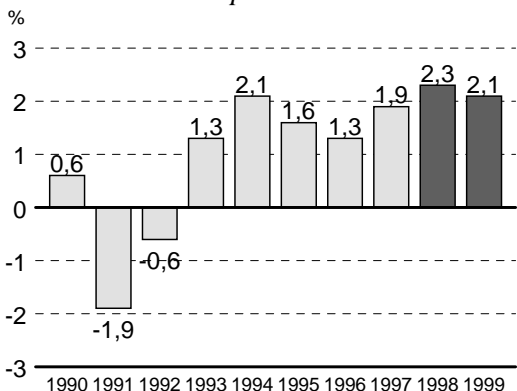
Taux des bons du Trésor à 3 mois



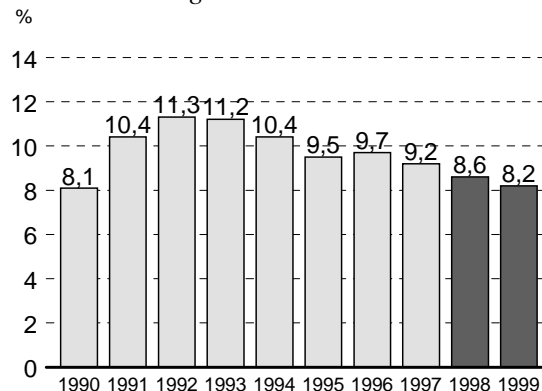
Taux des obligations gouvernementales à 10 ans



Croissance de l'emploi



Taux de chômage



Évolution et perspectives économiques

Les hypothèses économiques de planification fiscale demeurent prudentes

Hypothèses économiques prudentes de planification du budget

	1997	1998	1999
Croissance du PIB nominal (%)			
Moyenne du secteur privé	4,5	4,7	4,9
Budget de 1998	4,5	4,1	3,9
PIB nominal (milliards de \$)			
Moyenne du secteur privé	857	897	941
Budget de 1998	857	892	927
Taux des bons du Trésor à trois mois (%)			
Moyenne du secteur privé	3,2	4,6	4,6
Budget de 1998	3,2	5,4	5,6
Rendement des obligations à 10 ans du gouvernement (%)			
Moyenne du secteur privé	6,1	5,9	6,0
Budget de 1998	6,1	6,4	7,0

NOTE: Pour l'année 1997, les données du PIB sont des estimations car seulement trois trimestres sont actuellement disponibles.

- Comme par le passé, une marge de prudence est incorporée aux hypothèses économiques retenues pour la planification du budget.
 - On suppose que les taux d'intérêt à court terme seront supérieurs de 80 points de base à la prévision moyenne du secteur privé en 1998 et de 100 points de base en 1999.
 - On suppose que les taux d'intérêt à long terme seront supérieurs de 50 points de base à la prévision moyenne du secteur privé en 1998 et de 100 points de base en 1999.
- En tenant compte de l'impact économique de ces taux d'intérêt plus prudents et des risques découlant de la situation en Asie, le taux de croissance du PIB nominal ayant servi de base à la planification du budget est inférieur d'environ 1/2 point de pourcentage au consensus du secteur privé en 1998 et de 1 point de pourcentage en 1999.

*Initiatives stratégiques :
bâtir une économie forte*

Initiatives stratégiques : bâtir une économie forte

Poursuivre une saine gestion économique et financière

- Ayant éliminé le déficit, le Canada doit maintenant réduire de façon marquée l'endettement de l'État, soit le ratio de la dette publique nette au PIB. Même si le ratio de la dette au PIB a commencé à diminuer, il demeure encore trop élevé, tant d'après les critères historiques établis au Canada que d'après les normes internationales. Il importe de veiller à ce que le ratio de la dette au PIB soit placé sur une trajectoire descendante permanente, car :
 - un lourd endettement signifie qu'une grande partie des sommes que le gouvernement perçoit des contribuables doit servir à assurer le service de la dette plutôt qu'à financer des programmes et des services auxquels la population tient, à réduire les impôts ou à rembourser la dette;
 - la réduction du ratio de la dette au PIB rendra la situation financière du Canada moins vulnérable aux chocs économiques, plus particulièrement les hausses des taux d'intérêt ou les ralentissements économiques prolongés;
 - la diminution du ratio de la dette au PIB fera en sorte que les générations futures hériteront de programmes sociaux et économiques sains.
- Le gouvernement entend placer le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire descendante permanente grâce à une stratégie combinant un soutien à la croissance économique à long terme et la réduction de la dette en termes absolus.
 - Premièrement, dans la mesure où sa situation financière le lui permettra, le gouvernement adoptera des initiatives stratégiques pour renforcer le potentiel de croissance de l'économie canadienne.
 - Deuxièmement, l'encours de la dette publique sera réduit par le biais du Plan de remboursement de la dette instauré par le gouvernement (voir l'encadré ci-après).

Le Plan de remboursement de la dette comporte trois grands volets :

- comme auparavant, des plans financiers sur deux ans fondés sur des hypothèses de planification économique prudentes; le plan en vigueur renferme un engagement d'équilibrer le budget en 1998-1999 et en 1999-2000;
- l'inclusion, dans le plan financier de chaque année, d'une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars;
- l'affectation du solde inutilisé de la réserve pour éventualités au remboursement de la dette publique.

Avant tout, la réserve pour éventualités est comprise dans les prévisions budgétaires pour se prémunir contre (i) les imprécisions inévitables des modèles servant à traduire les hypothèses économiques en prévisions budgétaires détaillées, et (ii) les événements imprévisibles. La réserve pour éventualités ajoute également à la protection contre les erreurs défavorables dans les prévisions économiques. **La réserve ne sert pas à financer de nouvelles initiatives stratégiques.**

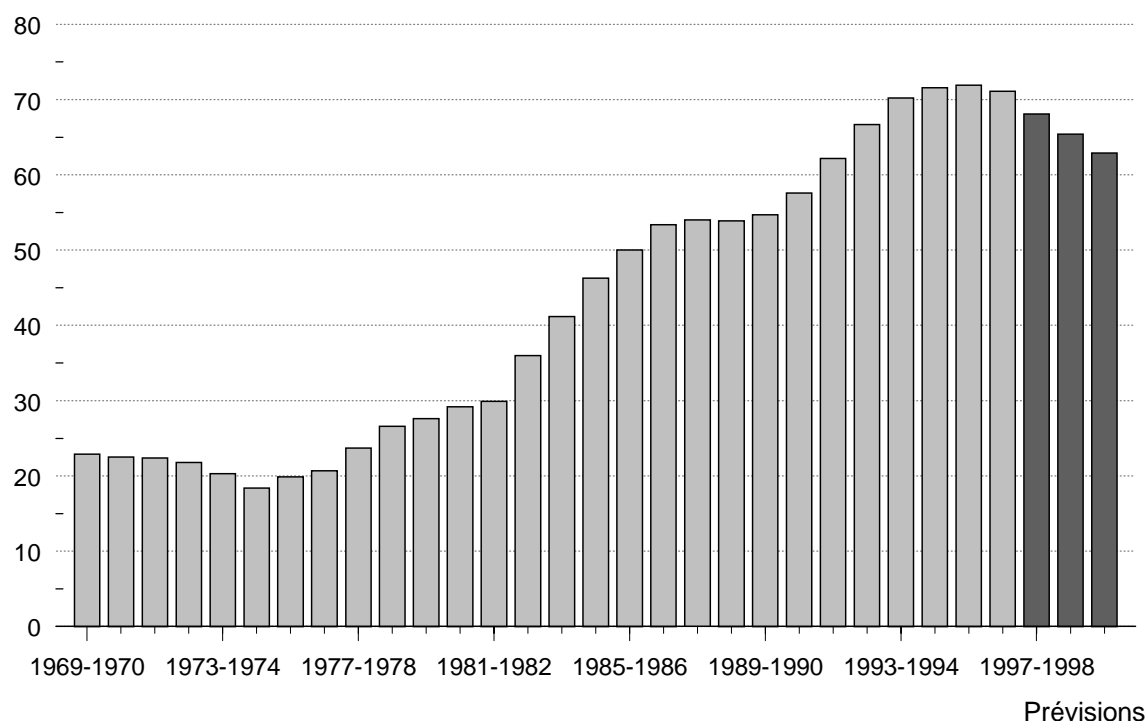
Initiatives stratégiques : bâtir une économie forte

Placer le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire nettement descendante

Dette nette du gouvernement fédéral

selon les comptes publics

pour cent du PIB



- Grâce à une croissance économique soutenue et au Plan de remboursement de la dette, le ratio de la dette nette fédérale sera placé sur une trajectoire descendante permanente.
 - Selon des hypothèses prudentes sur la progression du PIB nominal, le ratio de la dette au PIB devrait diminuer à près de 63 p. 100 en 1999-2000.

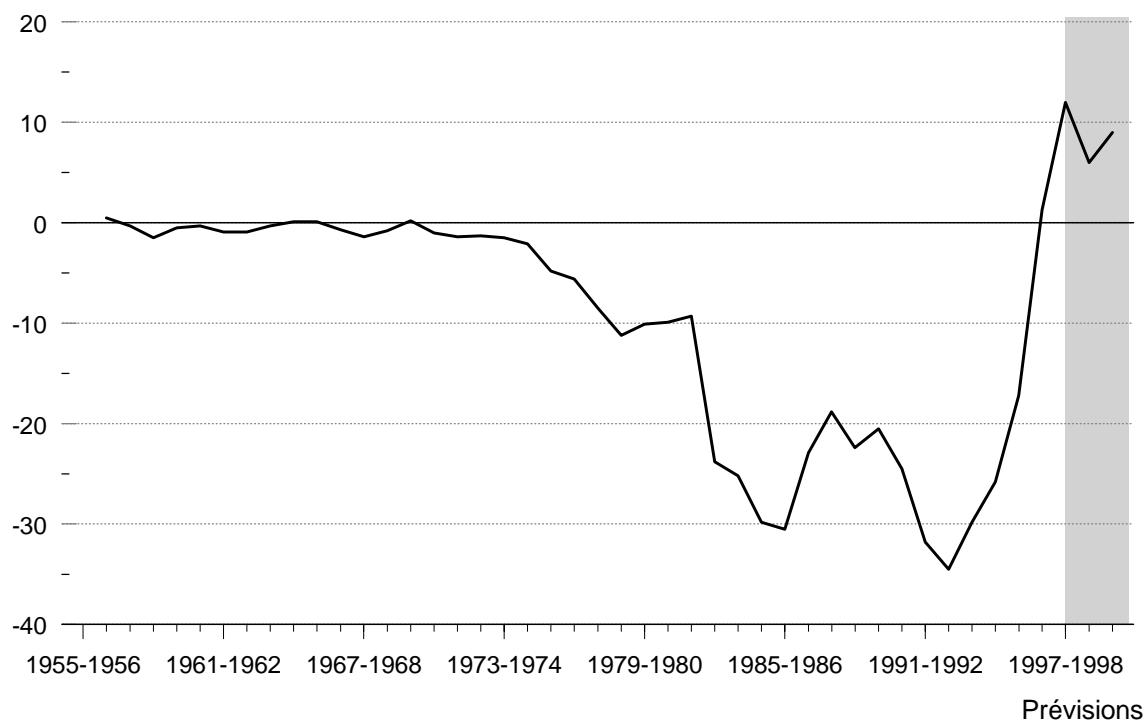
Initiatives stratégiques : bâtir une économie forte

Succession d'excédents financiers

Besoins financiers (-) ou excédents (+) du gouvernement fédéral

selon les comptes publics

milliards de dollars



- D'importants surplus financiers sont prévus jusqu'en 1999-2000.

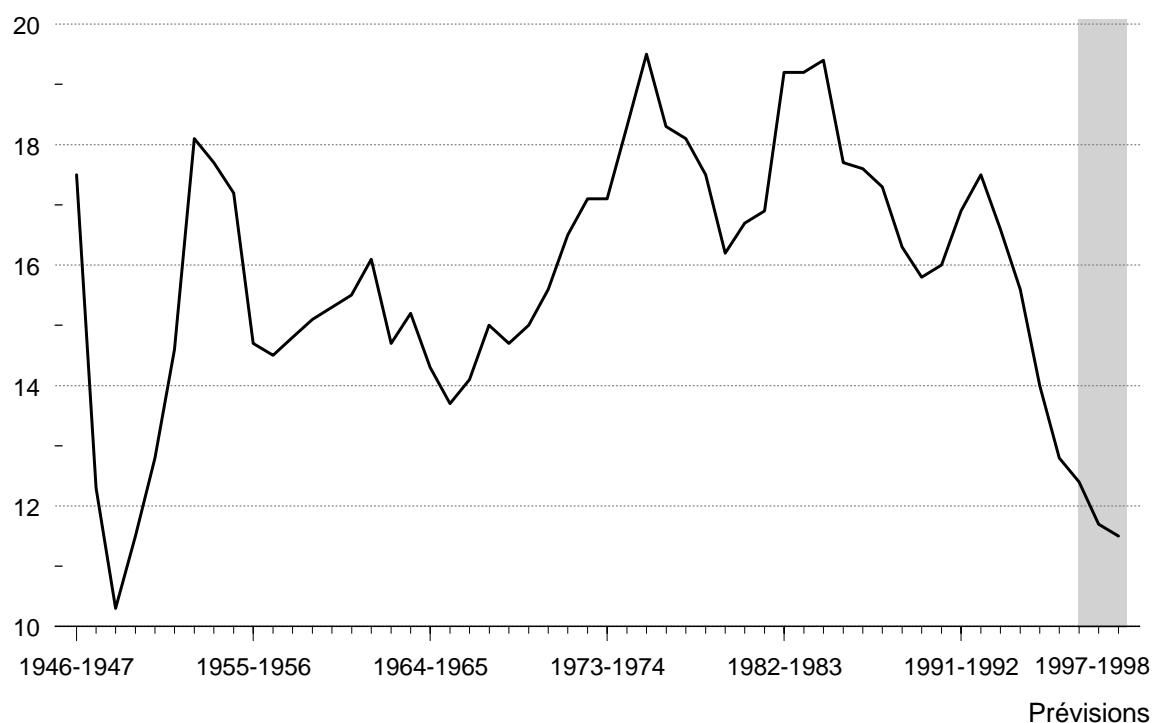
Initiatives stratégiques : bâtir une économie forte

Les dépenses de programmes à leur plus bas niveau en 50 ans

Dépenses de programmes du gouvernement fédéral

selon les comptes publics

pour cent du PIB



- Même en tenant compte des initiatives introduites depuis le budget 1997, le ratio des dépenses de programmes au PIB continuera de diminuer au cours des deux prochaines années, pour atteindre 11,5 p. 100 en 1999-2000.

- Ce sera le plus bas niveau enregistré en 50 ans.

Initiatives stratégiques : bâtir une économie forte

Prolongement des objectifs de contrôle de l'inflation

- Le contrôle du taux d'inflation est un autre élément clé d'une saine gestion économique et financière.

- La politique monétaire du Canada vise à contribuer à une expansion durable de l'économie, à des taux d'emploi élevés et à l'amélioration du niveau de vie. C'est en préservant la confiance dans la valeur de la monnaie, grâce à un cadre propice à la stabilité des prix moyens, qu'elle peut contribuer à la réalisation de ces objectifs.

- Le gouvernement et la Banque du Canada ont convenu de prolonger les objectifs existants en matière d'inflation, qui visent à maintenir cette dernière dans une fourchette de 1 à 3 p. 100, jusqu'à la fin de 2001.

- Le maintien des objectifs d'inflation aidera le Canada à continuer de profiter de l'un des taux d'inflation les plus faibles au monde et aidera à la planification économique des Canadiens.

- Et cela confirmera la réputation internationale du Canada comme pays à faible taux d'inflation, renforçant la crédibilité des politiques canadiennes et favorisant le maintien de taux d'intérêt à des niveaux faibles.

Initiatives stratégiques : bâtir une économie forte

La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances

- La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances vise à aider les Canadiens à acquérir les connaissances et les compétences qui leur seront nécessaires pour obtenir des emplois aptes à leur procurer une meilleure qualité de vie au XXI^e siècle.
- L'objectif en sept volets de la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances est de faire en sorte que tous les Canadiens - en particulier ceux qui ont un revenu faible et moyen - aient autant de chances que les autres de participer à un marché du travail en pleine évolution. Pour parvenir à ce résultat, il faut réduire les obstacles financiers et les autres entraves à l'acquisition de connaissances et de compétences.

1. Aide financière aux étudiants

- La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire est la pierre d'assise de la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances. Il s'agit d'un organisme indépendant, qui sera doté au départ d'un fonds de 2,5 milliards de dollars en vue d'accorder chaque année des bourses d'études à plus de 100 000 étudiants. Les bourses d'études commenceront à être distribuées en l'an 2000.
 - Les bourses s'élèveront en moyenne à 3 000 dollars par année pour les étudiants à temps plein; elles seront accordées aux particuliers qui ont besoin d'aide pour payer leurs études et qui démontrent de bonnes aptitudes. Des bourses seront également décernées à des étudiants à temps partiel.
 - Les étudiants à temps plein ou partiel pourront recevoir des bourses d'études pendant quatre ans au maximum jusqu'à ce qu'ils aient obtenu un diplôme ou un certificat décerné par une université subventionnée par l'État, un collège communautaire, un cégep ou un établissement d'enseignement technique. Un étudiant pourra recevoir jusqu'à 15 000 dollars au cours de ses études, ce qui pourrait réduire de plus de moitié la dette qu'il contracterait autrement.
 - La Fondation pourra décider ultérieurement de modifier le montant moyen et cumulatif des bourses accordées.
 - Ces bourses d'études faciliteront l'acquisition de compétences et de connaissances variées et seront disponibles à des personnes de tous âges.
 - Les sommes remises aideront les boursiers à étudier loin de chez eux et hors de leur province, ainsi qu'à payer des études de durée limitée à l'étranger.
 - De façon à compléter les autres mesures annoncées dans le budget pour améliorer l'accessibilité et conformément à l'engagement du gouvernement dans *Bâtir notre avenir ensemble*, de nouvelles subventions canadiennes pour les études, d'un montant pouvant atteindre 3 000 dollars par année, seront accordées à plus de 25 000 étudiants éprouvant des difficultés financières et qui ont des personnes à charge, et ce, à compter de 1998-1999.
-

Initiatives stratégiques : bâtir une économie forte

La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances (suite)

2. Aide à la recherche de pointe et aux étudiants diplômés

- Le budget des trois conseils subventionnaires -- le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches médicales du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada -- sera majoré de plus de 400 millions de dollars sur trois ans : 120 millions de dollars en 1998-1999, 135 millions en 1999-2000 et 150 millions en 2000-2001.

3. Aider à gérer la dette d'études

- À compter de 1998, tous les particuliers qui remboursent leurs prêts étudiants auront droit à un allègement au titre des intérêts.
 - Cinq mesures sont proposées dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants en vue d'aider les emprunteurs qui éprouvent des difficultés financières.
 - Exemption d'intérêts : Premièrement, en avril 1998, la définition de «difficulté financière» sera assouplie; le seuil de revenu pour l'application de l'exemption d'intérêts sera haussé de 9 p. 100. Ensuite, à compter de 1999, des mécanismes seront mis en place pour que l'exemption soit accordée à des diplômés en difficulté financière dont le revenu est plus élevé. Plus précisément, le gouvernement paiera une partie des intérêts selon le revenu de l'emprunteur.
 - Période de remboursement : dans le cas des particuliers qui ont eu droit à une exemption d'intérêts pendant toute la période prévue, les prêteurs seront requis de prolonger la période de remboursement, qui passera de 10 à 15 ans.
 - Extension de la période d'exemption d'intérêts : si, même une fois la période de remboursement portée à 15 ans, le particulier continue d'éprouver des difficultés financières, une exemption d'intérêts sera accordée jusqu'à 54 mois, plutôt que 30, au cours des cinq années suivant la fin de ses études.
 - Réduction de la dette : enfin, pour les quelques personnes qui auront encore des difficultés financières, le gouvernement réduira le principal de leur dette afin que les paiements soient plus abordables.
 - Le gouvernement fédéral prendra différentes autres mesures en vue de rehausser le rendement et la reddition de comptes à l'égard du Programme canadien de prêts aux étudiants.
-

Initiatives stratégiques : bâtir une économie forte

La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances (suite)

4. Aider les Canadiens à parfaire leurs compétences

- Pour que les Canadiens puissent disposer des fonds requis à des fins de recyclage, les prélèvements dans les REER à des fins d'éducation permanente et de formation seront exonérés, sous réserve de certaines conditions.
- En plus du crédit pour frais de scolarité, les étudiants à temps partiel inscrits à un programme admissible auront droit au crédit d'impôt pour études.
- Les chefs de famille monoparentale auront droit à une déduction pour frais de garde d'enfants à l'égard des périodes au cours desquelles ils étudient à temps partiel. Dans une famille biparentale, c'est le conjoint ayant le revenu le plus élevé qui pourra déclarer les frais de garde d'enfants se rapportant aux études à temps partiel de l'autre conjoint.

5. Inciter les familles à épargner pour les études de leurs enfants

- En vue d'aider les familles à épargner en prévision des études de leurs enfants, le gouvernement accordera une Subvention canadienne pour l'épargne-études, qui équivaudra à 20 p. 100 de la première tranche de 2 000 dollars de cotisations annuelles versées dans des régimes enregistrés d'épargne-études pour des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans.

6. Appuyer l'emploi chez les jeunes

- À titre de mesure incitative auprès des employeurs, ceux d'entre eux qui embauchent des jeunes en 1999 et en 2000 auront droit à un congé de cotisations d'assurance-emploi (AE) pour ces nouveaux employés.
- En investissant 50 millions de dollars de plus en 1998-1999, 75 millions en 1999-2000, et 100 millions par année par la suite, le gouvernement fera plus que doubler le financement de l'aide aux jeunes susceptibles de décrocher. L'accent sera mis sur l'aide aux jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

7. Relier les Canadiens à l'information et au savoir

- Le présent budget affectera un montant additionnel de 205 millions de dollars sur trois ans, à partir de 1998-1999, au Rescol et au Programme d'accès communautaire.
- Pour aider le Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) à poursuivre ses activités et à mettre sur pied la prochaine génération de réseaux à grande vitesse au Canada, le gouvernement lui accordera un montant forfaitaire de 55 millions de dollars dans l'exercice en cours.

Initiatives stratégiques : bâtir une économie forte

La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances (suite)

La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
	(en millions de dollars)			
Aide financière aux étudiants				
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	2 500			
Subventions canadiennes pour études ¹		100	100	100
Total	2 500	100	100	100
Soutien à la recherche avancée et aux étudiants diplômés				
Conseils subventionnaires		120	135	150
Aide à la gestion de la dette d'études				
Allègement fiscal pour l'intérêt sur les prêts étudiants		80	130	145
Améliorations au Programme canadien de prêts aux étudiants		50	145	150
Total		130	275	295
Aide aux Canadiens pour parfaire leurs compétences				
Prélèvements, en franchise d'impôt, sur les REER pour l'éducation permanente		15	40	45
Allègement fiscal pour études à temps partiel		25	90	90
Total		40	130	135
Encouragement aux familles pour l'épargne-études				
Subvention canadienne pour l'épargne-études		150	200	275
Soutien à l'emploi des jeunes				
Congé de cotisations à l'AE pour les emplois aux jeunes			100	100
Jeunes à risques		50	75	100
Total		50	175	200
Accès des Canadiens à l'information et aux connaissances				
Rescol, Accès communautaire, CANARIE ²	55	60	70	75
Total des mesures annoncées dans le Budget	2 555	650	1 085	1 230

¹ Initiatives dont il est question dans *Bâtir notre avenir ensemble*.

² Comprend les réseaux du secteur bénévole; tiré de *Bâtir notre avenir ensemble*.

*Initiatives stratégiques :
bâtir une société solidaire*

Initiatives stratégiques : bâtir une société solidaire

Bâtir une société solidaire

- Les Canadiens doivent savoir que leur système de soins de santé pourra leur fournir des soins de qualité lorsqu'ils en auront besoin.
 - C'est pourquoi la toute première et la plus importante dépense que le gouvernement a engagée après avoir assaini les finances publiques a servi à hausser le plancher des transferts en espèces en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), pour le faire passer de 11 à 12,5 milliards de dollars.
 - Les provinces recevront 7 milliards de dollars de plus en paiements de transfert entre 1997-1998 et 2002-2003.
 - Les Canadiens doivent aussi pouvoir compter sur le système de revenu de retraite quand ils en auront besoin.
 - L'an dernier, le gouvernement fédéral a approuvé des réformes qui assureront l'avenir à long terme du Régime de pensions du Canada. Le gouvernement déposera un projet de loi pour réformer le deuxième pilier du système canadien de revenu de retraite, en remplaçant la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) par la nouvelle Prestation aux aîné(e)s. Les personnes qui en ont besoin pourront donc continuer de compter sur le système de pensions publiques.
 - Ce budget prévoit des crédits pour des initiatives décrites dans le cadre de *Bâtir notre avenir ensemble* et pour d'autres mesures stratégiques annoncées depuis le dernier budget. Ces initiatives incluent :
 - Le renouvellement du système canadien d'approvisionnement en sang de concert avec les provinces, la mise en place du traité international interdisant l'utilisation et ordonnant la destruction des mines terrestres, l'établissement d'un nouveau partenariat avec les peuples autochtones du Canada et une aide accrue pour les initiatives axées sur la culture canadienne.
 - Le présent budget annonce en outre :
 - une deuxième bonification de la Prestation fiscale pour enfants de 425 millions de dollars à compter de juillet 1999 et de 425 millions de dollars supplémentaires à compter de juillet 2000. De plus, le plafond de la déduction pour frais de garde d'enfants sera augmenté;
 - la déductibilité des cotisations au titre des régimes d'assurance-maladie et d'assurance-soins dentaires pour les travailleurs autonomes canadiens;
 - un soutien accru aux familles, notamment avec un nouveau crédit d'impôt pour aidants naturels et l'accroissement de l'aide aux personnes handicapées.
-

*Initiatives stratégiques :
allègement fiscal pour
les Canadiens*

Initiatives stratégiques : allégement fiscal pour les Canadiens

Allégement fiscal pour les Canadiens

- Ce budget met en place un premier allégement fiscal général, visant tout d'abord ceux qui en ont le plus besoin, les Canadiens à revenu faible et moyen.
 - La fraction non imposable du revenu des Canadiens à faible revenu sera majorée de 500 dollars; de cette manière, près de 400 000 Canadiens n'auront plus à payer d'impôt.
 - La surtaxe générale sera éliminée pour les quelque 13 millions de Canadiens gagnant jusqu'à environ 50 000 dollars et réduite pour près d'un million de contribuables supplémentaires.

- Ces réductions d'impôt s'ajoutent à la baisse du taux de cotisation d'assurance-emploi (AE), qui a été ramené de 2,90 à 2,70 dollars par 100 dollars de gains assurables. Cette baisse est en vigueur depuis janvier 1998.

- Ce budget poursuit des mesures ciblées d'allégement fiscal, dans la lignée des budgets précédents, afin de concourir à l'atteinte des grands objectifs sociaux et économiques du pays.

*Initiatives stratégiques :
tableaux récapitulatifs
des mesures budgétaires*

Initiatives stratégiques : tableaux récapitulatifs des mesures budgétaires

Mesures de dépenses et mesures fiscales lancées depuis le budget de 1997

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	Total cumulatif
(en millions de dollars)					
Mesures de dépenses					
Stratégie canadienne pour l'égalité des chances					
Bourses d'études canadiennes du millénaire	2 500				2 500
Subventions canadiennes pour études		100	100	100	300
Conseils subventionnaires		120	135	150	405
Améliorations du Programme canadien de prêts aux étudiants		50	145	150	345
Subvention canadienne pour l'épargne-études		150	200	275	625
Jeunes à risque		50	75	100	225
Relier les Canadiens à l'information et au savoir	55	60	70	75	260
Total partiel	2 555	530	725	850	4 660
Bâtir une société solidaire					
Hausse du plancher des transferts en espèces du TCSPS	200	900	1 500	1 500	4 100
Stratégie nationale pour le VIH/SIDA		41	41	41	123
Établissement d'un nouveau système de produits sanguins		30	30		60
Hausse du financement du PAEPH ¹		15	20	20	55
Nouveau partenariat avec les peuples autochtones	350	126	126	126	728
Promotion de la culture canadienne et du sport	40	100	150	150	440
Renforcement des collectivités et du secteur bénévole			20	20	40
Défis environnementaux		84	84	84	252
Promotion de la coopération internationale	90	70	20	20	200
Total partiel	680	1 366	1 991	1 961	5 998
Autres					
Autres mesures -- <i>Bâtir notre avenir ensemble</i>	3	85	85	83	256
Total des mesures de dépenses	3 238	1 981	2 801	2 894	10 914

¹ Programme d'aide à l'employabilité des personnes handicapées.

Initiatives stratégiques : tableaux récapitulatifs des mesures budgétaires

Mesures de dépenses et mesures fiscales lancées depuis le budget de 1997

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	Total cumulatif
	(en millions de dollars)				
Mesures fiscales ciblées et générales					
Stratégie canadienne pour l'égalité des chances					
Allègement fiscal - intérêts sur les prêts aux étudiants		80	130	145	355
Retraits en franchise de REER pour l'éducation permanente		15	40	45	100
Allègement fiscal pour les étudiants à temps partiel		25	90	90	205
Congé de cotisations d'AE pour l'embauche des jeunes			100	100	200
Total partiel		120	360	380	860
Bâtir une société solidaire					
Déductibilité des primes d'assurance-santé/dentaire			90	110	200
Impôt minimum de remplacement et REER		70	20	20	110
Prestation fiscale canadienne pour enfants			320	750	1 070
Déduction des frais de garde d'enfants		20	45	45	110
Crédit aux aidants naturels		30	120	125	275
Mesures d'aide fiscale aux personnes handicapées		5	5	5	15
Bénévoles des services d'urgence		5	10	10	25
Total partiel		130	610	1 065	1 805
Allègements généraux pour les Canadiens					
Hausse du revenu en franchise d'impôt pour les Canadiens à faible revenu		170	270	315	755
Élimination ou réduction de la surtaxe générale		710	1 175	1 365	3 250
Total partiel		880	1 445	1 680	4 005
Mesures d'équité fiscale		-5	-25	30	0
Mesures annoncées avant le budget					
Hausse de taxe d'accise sur les produits du tabac		-70	-70	-70	-210
Réduction des cotisations d'AE	235	465			700
Total partiel	235	395	-70	-70	490
Montant net des mesures fiscales ciblées et générales	235	1 520	2 320	3 085	7 160
Ensemble des mesures de dépenses et des mesures fiscales	3 473	3 501	5 121	5 979	18 074
Plan de remboursement de la dette: jusqu'à (en supposant que la réserve pour éventualités ne sera pas requise)		3 000	3 000	3 000	9 000

Perspectives financières :
tableaux récapitulatifs

Perspectives financières : tableaux récapitulatifs

État sommaire des opérations

État sommaire des opérations : perspectives financières incluant les mesures budgétaires¹

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-2000	1999-2000
	(en milliards de dollars)						
Recettes budgétaires	116,0	123,3	130,3	140,9	147,5	151,0	155,0
Dépenses de programmes	120,0	118,7	112,0	104,8	106,0	104,5	107,0
Solde de fonctionnement	-4,0	4,6	18,3	36,1	41,5	46,5	48,0
Frais de la dette publique	38,0	42,0	46,9	45,0	41,5	43,5	45,0
Solde fondamental	-42,0	-37,5	-28,6	-8,9	0,0	3,0	3,0
Réserve pour éventualités						3,0	3,0
Solde budgétaire	-42,0	-37,5	-28,6	-8,9	0,0	0,0	0,0
Dette publique nette	508,2	545,7	574,3	583,2	583,2	583,2	583,2
Opérations non budgétaires	12,2	11,6	11,4	10,2	12,0	6,0	9,0
Besoins financiers/Excédent (hors opérations de change)	-29,8	-25,8	-17,2	1,3	12,0	6,0	9,0
En pourcentage du PIB							
Recettes budgétaires	16,0	16,2	16,3	17,2	17,2	16,9	16,7
Dépenses de programmes	16,6	15,6	14,0	12,8	12,4	11,7	11,5
Solde de fonctionnement	-0,6	0,6	2,3	4,4	4,8	5,2	5,2
Frais de la dette publique	5,2	5,5	5,9	5,5	4,8	4,9	4,9
Solde budgétaire	-5,8	-4,9	-3,6	-1,1	0,0	0,0	0,0
Dette publique nette	70,2	71,6	71,9	71,1	68,1	65,4	62,9
Besoins financiers/Excédent	-4,1	-3,4	-2,2	0,2	1,4	0,7	1,0

¹ Une valeur positive indique une source de financement, tandis qu'une valeur négative dénote un besoin de financement.

Les totaux peuvent ne pas correspondre, les montants ayant été arrondis.

Perspectives financières : tableaux récapitulatifs

Perspectives d'évolution des recettes

Perspectives d'évolution des recettes

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
	(en milliards de dollars)			
Impôts directs				
Impôt sur le revenu des particuliers	63,3	68,4	71,0	73,5
Impôt des sociétés	17,0	20,0	20,5	20,9
Autres	2,8	2,4	2,3	2,4
Total	83,1	90,8	93,8	96,8
Cotisations d'assurance-emploi	19,8	18,7	18,6	19,0
Taxe de vente et taxes et droits d'accise				
Taxe sur les produits et les services	18,1	19,8	20,9	21,8
Droits de douane à l'importation	2,7	2,7	2,5	2,5
Autres	8,3	8,8	8,6	8,5
Total	29,1	31,3	32,0	32,7
Recettes non fiscales	8,8	6,8	6,7	6,6
Total des recettes budgétaires	140,8	147,5	151,0	155,0
(En pourcentage du PIB)	(17,2)	(17,2)	(16,9)	(16,7)

Perspectives financières : tableaux récapitulatifs

Perspectives d'évolution des dépenses de programmes

Perspectives d'évolution des dépenses de programmes

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
	(en milliards de dollars)			
Principaux transferts aux particuliers				
Prestations aux personnes âgées	21,6	22,2	22,9	23,6
Prestations d'assurance-emploi	12,4	12,0	12,6	13,2
Total	34,0	34,2	35,5	36,8
Principaux transferts aux autres administrations publiques				
TCSPS				
Total des droits	26,9	25,3	26,0	26,6
Transfert de points d'impôt	-12,1	-12,8	-13,5	-14,1
Transfert en espèces	14,8	12,5	12,5	12,5
Péréquation	8,7	8,8	8,5	8,7
Transferts aux territoires	1,1	1,1	1,1	1,1
Autres transferts fiscaux	-0,4	-0,4	-0,4	-0,5
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-2,0	-2,1	-2,2	-2,3
Total des transferts en espèces	22,2	19,9	19,5	19,5
Pour référence: Total des droits	36,0	34,2	34,7	35,4
Dépenses de programmes directes				
Transferts ministériels				
Agriculture	1,1	1,0	1,0	0,9
Développement industriel et régional	1,6	1,9	2,0	1,8
Affaires étrangères	2,1	2,2	1,9	1,9
Santé	0,9	0,9	1,1	1,1
Développement des ressources humaines	2,1	2,1	2,2	2,0
Affaires indiennes et du Nord canadien	3,9	4,0	4,1	4,1
Autres	6,1	7,6	4,7	5,1
Total	17,9	19,6	17,0	16,8
Sociétés d'État	3,6	3,9	3,8	3,8
Défense	8,5	8,4	7,9	8,2
Autres	18,7	20,0	20,9	21,9
Total des dépenses de programmes directes	48,7	52,0	49,5	50,7
Total des dépenses de programmes (En pourcentage du PIB)	104,8 (12,8)	106,0 (12,4)	104,5 (11,7)	107,0 (11,5)

Les totaux peuvent ne pas correspondre, les montants ayant été arrondis.

Perspectives financières : tableaux récapitulatifs

Analyse de sensibilité financière :

Hausse de 1 p. 100 du PIB nominal

	Modifications estimatives de la situation financière			
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	(en milliards de dollars)			
Opérations budgétaires				
Hausse des recettes	1,2	1,3	1,4	1,6
Baisse des dépenses	0,1	0,2	0,1	0,1
Réduction du déficit	1,3	1,5	1,5	1,7

Analyse de sensibilité financière :

Hausse de 100 points de base de tous les taux d'intérêt

	Modifications estimatives de la situation financière			
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	(en milliards de dollars)			
Opérations budgétaires				
Hausse des recettes	0,4	0,5	0,5	0,6
Hausse des dépenses	1,4	2,2	2,6	3,0
Réduction du solde budgétaire	1,0	1,7	2,1	2,4

- Si l'on suppose que l'augmentation du revenu nominal est attribuable en totalité à une hausse de la production, sans répercussions sur les taux d'intérêt et sans effet net sur le programme d'assurance-emploi, le solde budgétaire serait majoré de 1,3 milliard de dollars la première année, et de 1,7 milliard de dollars au bout de quatre ans.
 - Si l'augmentation du PIB nominal est attribuable uniquement à l'inflation, l'incidence sur le déficit serait moindre.
 - Une hausse soutenue de 100 points de base de l'ensemble des taux d'intérêt aurait une incidence négative se chiffrant à un milliard de dollars sur le solde budgétaire la première année.
 - À mesure que la dette à plus long terme viendrait à échéance et serait refinancée à des taux d'intérêt plus élevés, cette incidence négative augmenterait, s'élevant à 2,4 milliards de dollars après quatre ans.
-

Perspectives financières : tableaux récapitulatifs

Le solde budgétaire est devenu moins sensible aux variations de taux d'intérêt

	Dette totale ¹	Pourcentage à taux fixe ²	Sensibilité du solde budgétaire			
			Hausse de 100 points de base de tous les taux d'intérêt			
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
			(en milliards de dollars)			
Budget de 1994	514,5	53,3	1,7	2,5	3,0	3,5
Budget de 1995	550,2	55,1	1,8	2,6	3,1	3,6
Budget de 1996	586,4	56,9	1,3	2,2	2,6	3,0
Budget de 1997	600,6	61,7	1,0	1,9	2,3	2,6
Budget de 1998	591,8	65,0	1,0	1,7	2,1	2,4

¹ Dette portant intérêt au 31 mars de l'année du budget.

² La dette à taux fixe est généralement définie comme la dette qui viendra à échéance ou dont le taux d'intérêt sera fixé de nouveau après un an (principalement les obligations négociables).

- Le gouvernement a réduit la sensibilité du solde budgétaire aux variations de taux d'intérêt en adoptant une stratégie prudente de gestion de la dette. Cette stratégie a été modifiée de manière à accroître l'encours de la dette à taux fixe.
 - En 1992-1993, environ 50 p. 100 de l'encours de la dette publique était à taux fixe (échéance à un an ou plus); aujourd'hui, ce pourcentage est de 65 p. 100, ce qui se compare maintenant à ce que l'on observe dans les autres pays du G-7. Cela signifie qu'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt se traduirait aujourd'hui par une hausse d'un milliard de dollars des frais de la dette publique la première année, comparativement à environ 1,8 milliard de dollars au début des années 1990.

Perspectives financières : tableaux récapitulatifs

Dette fédérale et structure des échéances de la dette non échue

Dette fédérale (au 31 mars 1997)

	(milliards de dollars)
Dette nette	583,2
Avoirs financiers	57,5
Dette brute	640,7
dont:	
Dette non échue	476,9
Passif des régimes de retraite et d'autres comptes	123,7
Autres dettes	40,1

Répartition de la dette non échue (au 31 mars 1997)

	(pourcentage)
Bons du Trésor	28,4
Obligations d'épargne du Canada	6,8
Obligations	
moins de 3 ans	21,1
de 3 à 5 ans	10,8
de 5 à 10 ans	15,9
plus de 10 ans	14,1
Autres	2,9
	100,0

*Situation financière
de l'ensemble des
administrations publiques*

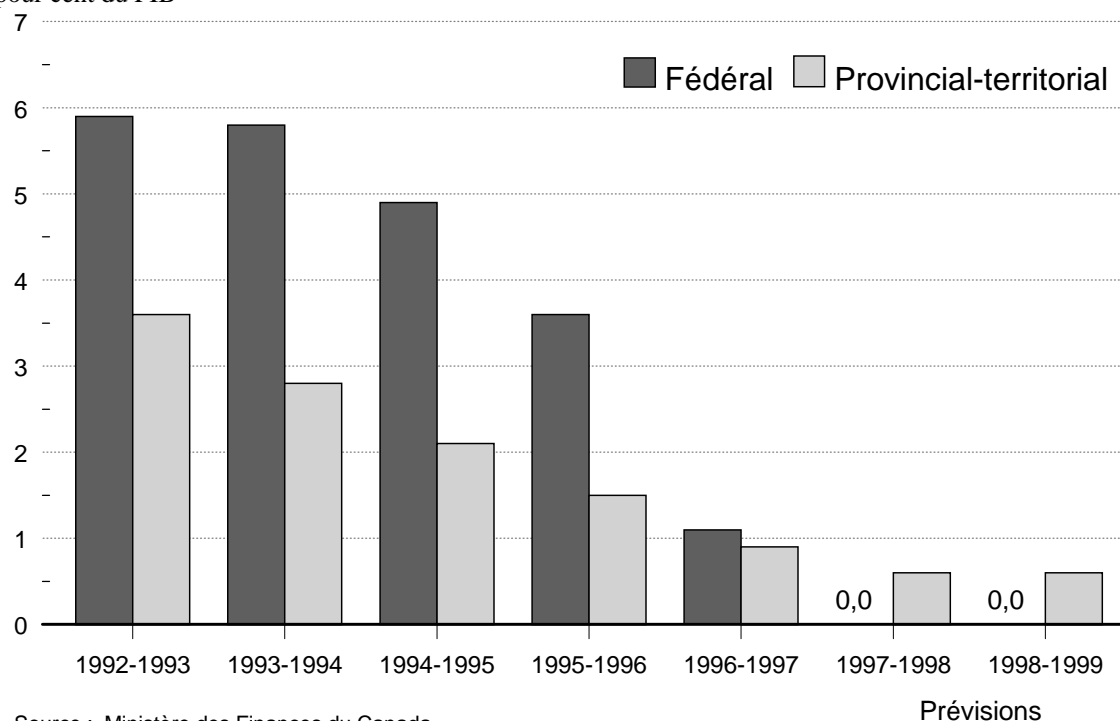
Situation financière de l'ensemble des administrations publiques

Réduction substantielle du déficit aux niveaux fédéral et provincial-territorial

Déficits budgétaires fédéral et provincial-territorial

selon les comptes publics

pour cent du PIB



Source : Ministère des Finances du Canada.

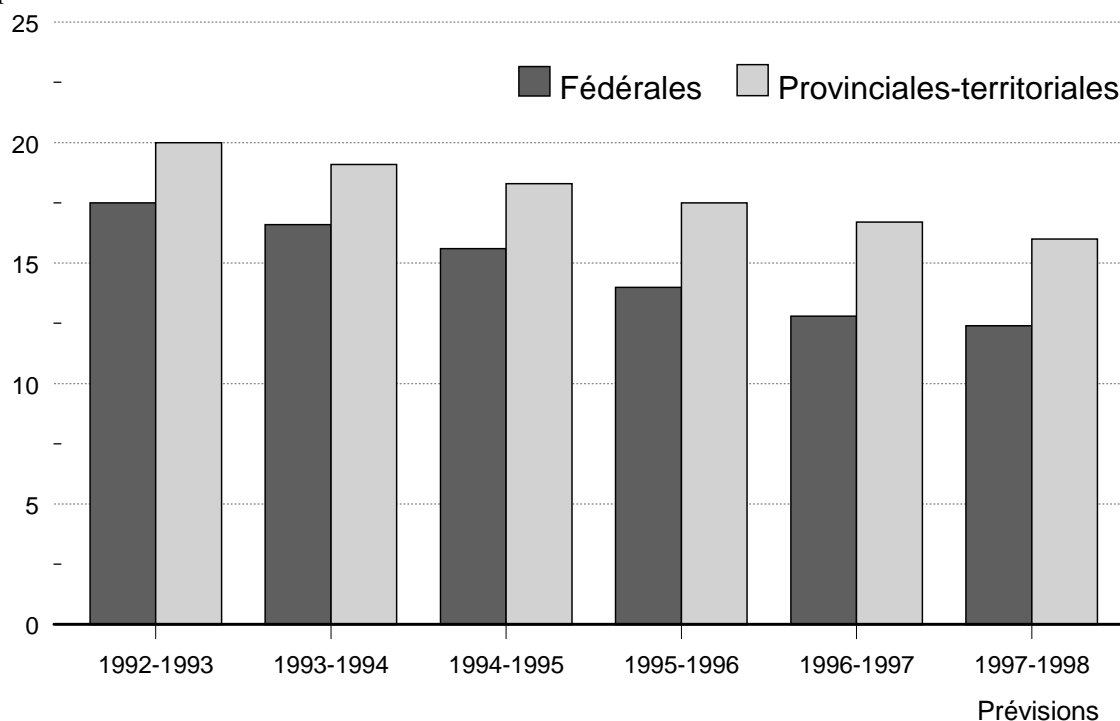
- Comme le gouvernement fédéral, les administrations provinciales et territoriales ont enregistré des progrès notables en vue de l'élimination de leur déficit.
 - Six provinces et territoires prévoient un budget équilibré ou un excédent budgétaire en 1997-1998, et toutes les administrations provinciales et territoriales devraient équilibrer leur budget d'ici la fin de la décennie.
 - Étant donné l'élimination du déficit fédéral et les améliorations prévues au niveau provincial et territorial, le déficit global devrait représenter 0,6 p. 100 du PIB en 1998-1999, comparativement à 9,4 p. 100 en 1992-1993.
 - En 1997-1998, les excédents de fonctionnement devraient augmenter aux deux paliers de gouvernement.

Situation financière de l'ensemble des administrations publiques

Les dépenses de programmes fédérales et provinciales-territoriales continuent de diminuer

Dépenses de programmes fédérales et provinciales-territoriales
selon les comptes publics

pour cent du PIB



Source : Ministère des Finances du Canada.

- Les réductions des dépenses de programmes ont été au cœur des efforts d'assainissement des finances publiques au Canada.
- Entre 1992-1993 et 1997-1998, les dépenses de programmes ont diminué :
 - passant de 17,5 à 12,4 p. 100 du PIB au niveau fédéral;
 - et de 20,0 à 16,0 p. 100 du PIB au niveau provincial et territorial.

Situation financière de l'ensemble des administrations publiques

Économies potentielles au titre du service de la dette

*Estimation des économies cumulées suite à la réduction du service
de la dette, par province, de janvier 1995 à décembre 1997¹*

	Millions de dollars
Terre-Neuve	35
Île-du-Prince-Édouard	6
Nouvelle-Écosse	145
Nouveau-Brunswick	90
Québec	1 050
Ontario	975
Manitoba	135
Saskatchewan	45
Alberta	340
Colombie-Britannique	340
Total Provincial	3 161

¹ Estimations du Ministère des Finances du Canada. Les économies potentielles sont basées sur un scénario de statu quo, où les taux d'intérêt seraient demeurés à leurs niveaux de janvier 1995. Les économies effectivement réalisées diffèrent de ces estimations en raison des diverses stratégies provinciales de gestion de la dette.

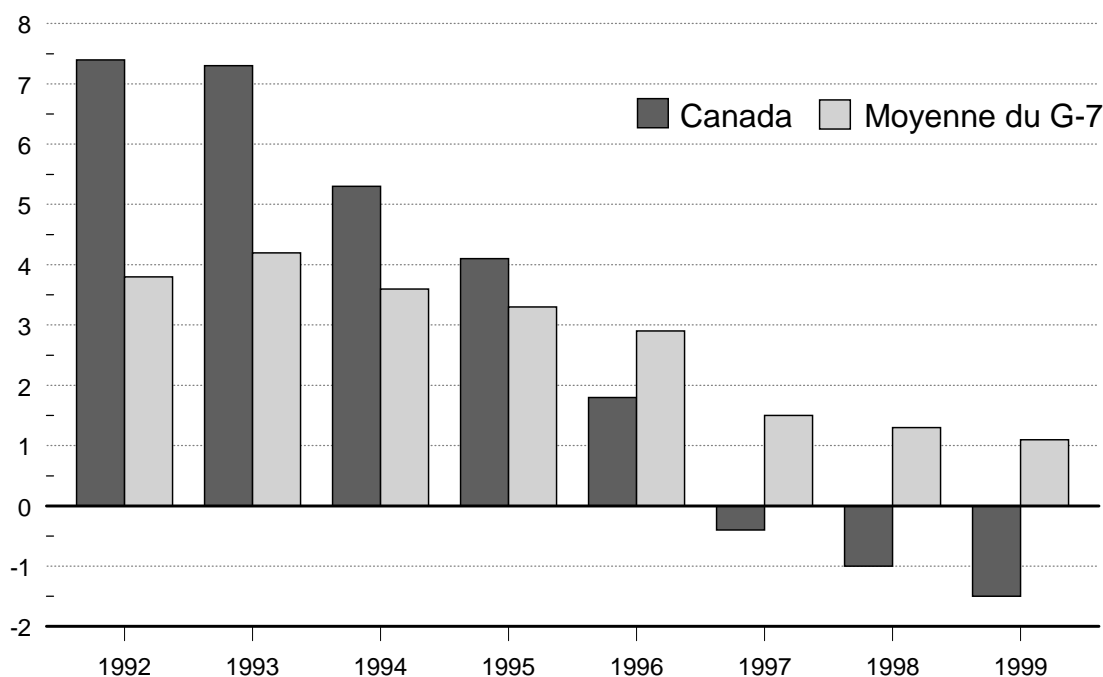
- À l'instar du gouvernement fédéral, les provinces et les territoires ont bénéficié de la réduction des taux d'intérêt depuis le début de 1995.
 - En se basant sur la structure de la dette des provinces au début de 1995, on estime que la réduction des taux d'intérêt aurait permis aux provinces d'économiser en moyenne un milliard de dollars annuellement en frais de la dette au cours des trois dernières années.

*Comparaisons financières
internationales*

Comparaisons financières internationales

Le solde budgétaire du secteur public canadien demeure sous la moyenne des pays du G-7

Déficit (+) ou excédent (-) de l'ensemble des administrations publiques selon les comptes nationaux pour cent du PIB



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, No. 62 (décembre 1997).

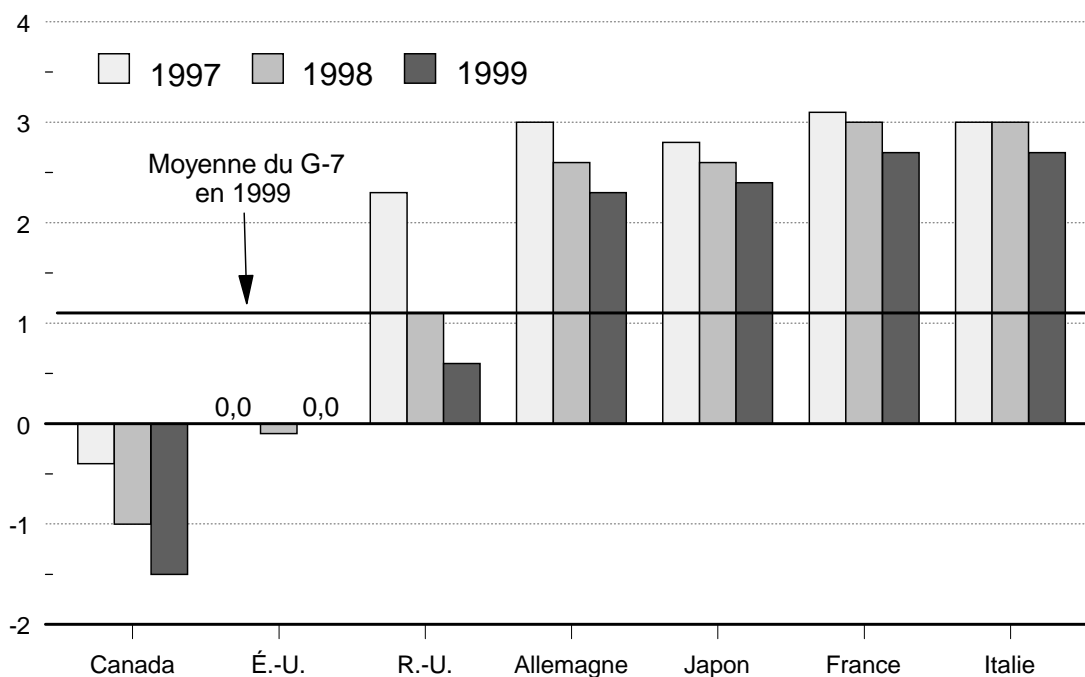
Remarque : L'OCDE n'a pas encore modifié les données de ses comptes nationaux pour tenir compte des révisions aux comptes nationaux du Canada.

- En 1996, le déficit global des administrations publiques canadiennes a glissé sous la moyenne des pays du G-7.
 - En 1992, le déficit global canadien s'établissait à 7,4 p. 100 du PIB, soit près du double de la moyenne du G-7, qui était de 3,8 p. 100.
 - Selon les prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui ne tiennent pas compte des mesures stratégiques annoncées depuis le budget de 1997, le secteur public canadien enregistrera un excédent budgétaire en 1997, alors que les autres pays du G-7 auront un déficit moyen égal à 1,5 p. 100 de leur PIB.
 - L'excédent budgétaire devrait continuer d'augmenter jusqu'en 1999.

Comparaisons financières internationales

Le solde budgétaire du secteur public canadien devrait être le meilleur parmi les pays du G-7

Déficit (+) ou excédent (-) de l'ensemble des administrations publiques selon les comptes nationaux pour cent du PIB



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, No. 62 (décembre 1997).

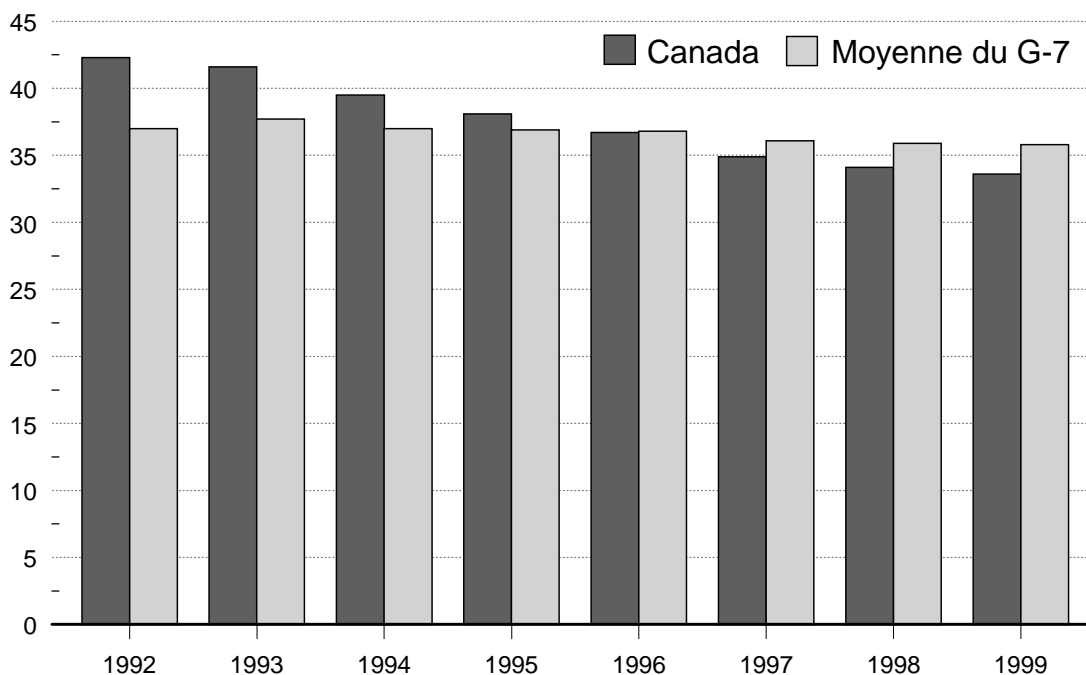
Remarque : L'OCDE n'a pas encore modifié les données de ses comptes nationaux pour tenir compte des révisions aux comptes nationaux du Canada.

- Selon les estimations de l'OCDE, le Canada est le seul pays du G-7 à avoir enregistré un excédent en 1997.
 - En 1998 et en 1999, le Canada devrait à nouveau affirmer son avantage à ce chapitre en enregistrant des excédents équivalant à 1,0 et à 1,5 p. 100 du PIB, excluant les mesures stratégiques annoncées depuis le budget de 1997. Il s'agira encore une fois des meilleurs résultats parmi les pays du G-7.

Les dépenses de programmes diminuent plus vite au Canada

Dépenses de programmes de l'ensemble des administrations publiques
selon les comptes nationaux

pour cent du PIB



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, No. 62 (décembre 1997).

Remarque : L'OCDE n'a pas encore modifié les données de ses comptes nationaux pour tenir compte des révisions aux comptes nationaux du Canada.

- Le redressement marqué des finances publiques du Canada découle d'une forte réduction des dépenses de programmes.
 - Depuis 1992, les dépenses de programmes ont diminué beaucoup plus rapidement au Canada que dans les autres pays du G-7.
 - Les dépenses de programmes du Canada en proportion du PIB sont inférieures à la moyenne des pays du G-7 et, selon l'OCDE, ce ratio va demeurer inférieur.